



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

de la communauté de communes du Pays bigouden sud

PROGRAMME D'ACTIONS

Dossier de participation du public par
voie électronique

Pièce n° 3



Emetteur

NEPSEN
1, place de la Gare,
35 000 | Rennes

Nom du Contact : Antoine SACHOT
Fonction : Consultant transition
écologique
E-mail : antoine.sachot@nepsen.fr

Destinataire

Communauté de communes du Pays bigouden sud
17 rue Raymonde Folgoas Guillou
29 120 Pont-l'Abbé

Contact : Emma ZUSSY – Service planification
Fonction : Chargée de projet énergétique
Tél : 02 98 87 14 42
E-mail : pcaet@ccpbs.fr

Document

	Date	Rédacteur	Action
V1	17/06/2025	Antoine SACHOT (NEPSEN)	Rédaction



SOMMAIRE

1. De la STRATÉGIE AU PLAN D'ACTIONS : RETOUR SUR UN PROCESSUS COMPLET DE CONCERTATION	6
 1.1. Une démarche de concertation élargie	6
1.1.1. Atelier Stratégique n°1 : Quels objectifs stratégiques pour la CCPBS ?	6
1.1.2. Atelier Stratégique n°2 : Quelle déclinaison des objectifs en orientations ?.....	7
1.1.3. Ateliers programme d'actions à destination des élus	9
1.1.4. Ateliers programme d'actions à destination des acteurs socio-économiques	10
 1.2. La méthodologie de construction du plan d'actions	12
2. SYNTHESE DU PLAN d'ACTIONS	13
 2.1. Vision d'ensemble du plan d'actions du PCAET de la CCPBS	14
 2.2. Adéquation entre les plans d'actions et les objectifs stratégiques	15
3. LE PLAN D'ACTIONS DETAILLE	16
 3.1. AXE 1 - Réinventer les mobilités	17
3.1.1. Développer et promouvoir les mobilités alternatives à la voiture individuelle	18
3.1.2. Faciliter l'usage du vélo et en promouvoir la pratique	19
3.1.3. Améliorer et développer le réseau de transport collectif au service des habitants et des visiteurs	20
3.1.4. Améliorer la chaîne logistique pour une gestion des flux optimale et respectueuse de l'environnement	21
3.1.5. Intégrer les mobilités actives dans les opérations d'aménagement et le document d'urbanisme	22
3.1.6. Accompagner le développement de la mobilité électrique	23
 3.2. Axe 2 - S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables	24
3.2.1. Faire connaître : Informer, sensibiliser et valoriser les dispositifs existants pour favoriser la sobriété et le développement des énergies renouvelables	25
3.2.2. Accompagner les habitants dans la rénovation de leur logement	26
3.2.3. Accompagner un habitat public sobre et écologique	27
3.2.4. Proposer à l'échelle communautaire un Défi sobriété	28
3.2.5. Réduire la quantité de déchets produits sur le territoire	29
3.2.6. Encourager les pratiques de réemploi et de recyclage	30
3.2.7. Favoriser, mettre en valeur et structurer la consommation alimentaire locale	31
3.2.8. Favoriser l'implication des acteurs économiques dans la sobriété	32

3.2.9. Promouvoir un tourisme et des loisirs durables sur le territoire	33
3.2.10. Soutenir la transition énergétique de la filière pêche	34
3.2.11. Soutenir l'innovation et accompagner la transition énergétique de la plaisance.....	35
3.2.12. Massifier la production d'énergie renouvelable par le photovoltaïque.....	36
3.2.13. Accélérer la production locale de chaleur et de gaz renouvelables.....	37
3.2.14. Adapter les réseaux de distribution d'énergies aux évolutions induites par la transition climatique.....	38
3.3. AXE 3 - Sauvegarder les puits de carbone et de biodiversité	39
3.3.1. Protéger, préserver et restaurer les espaces naturels et paysagers remarquables.....	40
3.3.2. Préserver, restaurer et valoriser le bocage et les zones humides	41
3.3.3. Valoriser les démarches de libre évolution des espaces verts et naturels	42
3.4. AXE 4 - Adapter le territoire aux changements climatiques	43
3.4.1. Définir une stratégie locale d'adaptation pour faire face aux risques érosion et submersion marine et porter une réflexion sur la relocalisation.....	44
3.4.2. Renforcer la culture du risque auprès des habitants, professionnels et élus	45
3.4.3. Préserver la ressource en eau : limiter les pressions et reconquérir sa qualité	46
3.4.4. Désimperméabiliser les sols et végétaliser pour limiter les îlots de chaleur, prévenir les inondations et améliorer le cadre de vie	47
3.4.5. Accompagner les exploitations agricoles dans les transitions environnementales.....	48
3.5. AXE 5 - Déclencher l'action par l'exemple	49
3.5.1. Définir la gouvernance du PCAET : un pilotage intercommunal et une implication renforcée des communes.....	50
3.5.2. Sensibiliser, communiquer et mobiliser les acteurs du territoire et les citoyens aux sujets de transition	51
3.5.3. Décliner règlementairement les objectifs du PCAET au sein du futur Plan Local d'Urbanisme et d'habitat intercommunal (PLUiH)	52
3.5.4. Proposer une charte de l'événementiel responsable.....	53
3.5.5. Adopter une stratégie numérique responsable.....	54
3.5.6. Accélérer la transition du patrimoine public	55
4. GLOSSAIRE	56
Table des figures	58



1. DE LA STRATÉGIE AU PROGRAMME D'ACTIONS : RETOUR SUR UN PROCESSUS COMPLET DE CONCERTATION

1.1. Une démarche de concertation élargie

Une large démarche de concertation souhaitée par la communauté de communes du Pays bigouden sud a permis de mobiliser près de 80 personnes lors de différents ateliers organisés auprès des élus et des acteurs institutionnels, socio-économiques et associatifs du territoire. À cela s'ajoute la mobilisation des agents de la collectivité et des communes.

1.1.1. Atelier Stratégique n°1 : Quels objectifs stratégiques pour la CCPBS ?

Cet atelier de travail à destination des élus du territoire a eu lieu le mercredi 24 mai 2023. Il s'est scindé en trois temps :

- Un rappel des résultats et des chiffres du diagnostic territorial ;
- Un atelier de travail pour chaque groupe sur un support de réflexion à l'aide d'un outil EXCEL pour travailler sur l'aspect énergétique (consommation et production) et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) (émissions et séquestration) ;
- Un temps de réflexion et de débat sur les différents choix stratégiques des groupes.

15 élus et agents de la collectivité ont participé à cet atelier. Ils ont été répartis en 3 groupes.

Conçu comme un outil de sensibilisation, l'atelier a eu pour but d'accompagner la réflexion des élus sur la stratégie à adopter à l'horizon 2040 en termes d'énergie et d'émissions de GES. Cette stratégie devait respecter le cadre réglementaire fixé par l'Etat et la Région (SRADDET) tout en étant cohérent avec le potentiel maximum du territoire mis en avant lors du diagnostic.

	Consommation actuelle	Économie unitaire	Unité futures	Mobilisation du potentiel	Evolution	Économies futures
 Résidentiel	250 GWh					34 GWh
<i>Rénover les maisons individuelles / Bât. basse consommation/</i>		0,011 GWh/maison	2 351 maisons	20 %		26 GWh

Figure 1 : Exemple d'actions mobilisable - ou non - par les élus



Figure 2 - Exemple d'indicateur permettant d'appréhender le positionnement du territoire

Pour cela, l'outil regroupait et affichait un panel d'actions dans chacun des secteurs clés. Pour chaque action, l'état actuel du territoire et son potentiel de développement étaient indiqués. Les 3 groupes de travail décidaient ainsi quel pourcentage du potentiel ils souhaitaient mobiliser à l'horizon 2040. Les conséquences de ces choix sont répertoriées à travers des indicateurs qui permettent de se positionner par rapport aux objectifs minimum (SRADDET à horizon 2040) ainsi que par rapport à un territoire à énergie positive (TEPOS) et Neutre en Carbone.



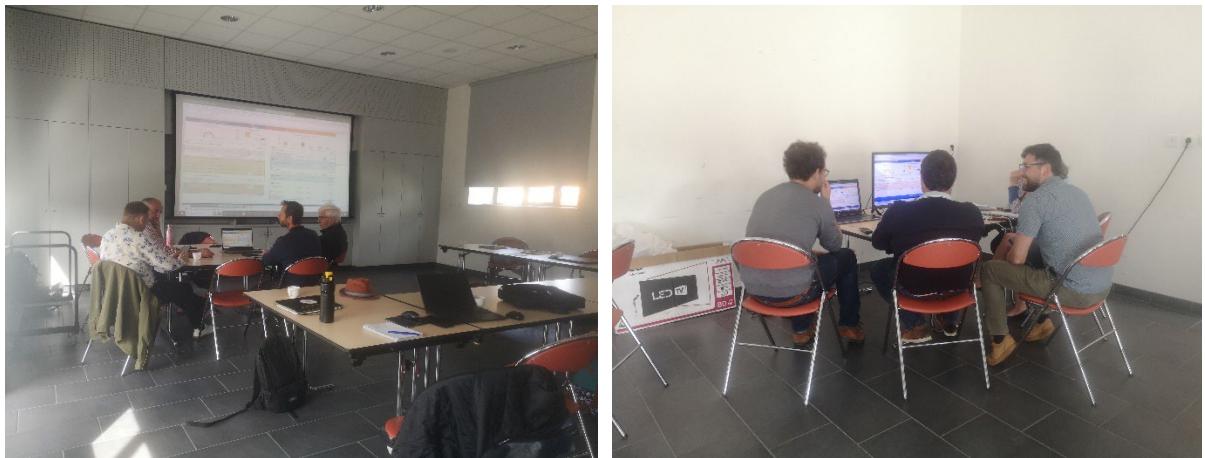


Figure 3 – Photos prises au cours de l'atelier

1.1.2. Atelier Stratégique n°2: Quelle déclinaison des objectifs en orientations ?

Un second atelier stratégique a été organisé à destination des membres du COTECH, le 20 juin 2023. Une dizaine de participants étaient présents, essentiellement des services techniques de la communauté de communes.

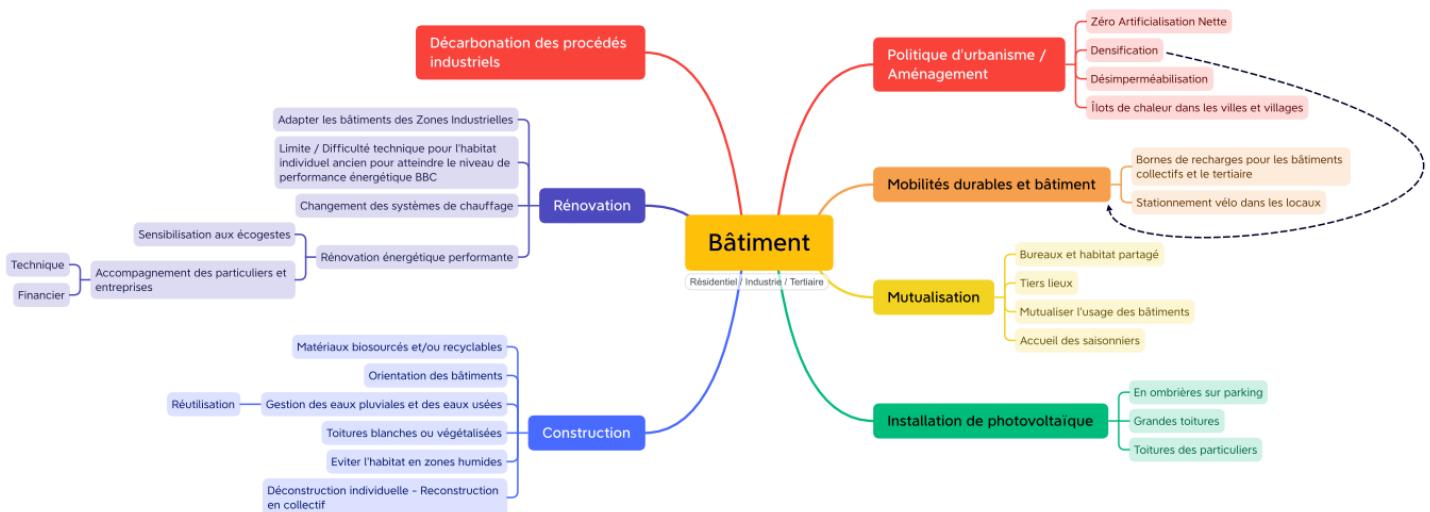
Les objectifs de cet atelier étaient de :

- Décliner les thèmes en axes de travail ;
 - Décliner les axes en objectifs ;
 - Mettre en avant les priorités (6 ans du PCAET) ;
 - Possibilité de proposer des idées d'actions.

Les participants ont traité 4 thèmes :

- Bâtiment (résidentiel / industrie / tertiaire)
 - Mobilité (personnes et marchandises)
 - Adaptation au changement climatique
 - Vie du PCAET (gouvernance / financement / mobilisation des acteurs)

Pour chaque thème, les résultats de l'atelier ont été synthétisés dans des fleur de lotus. La stratégie et le programme d'actions du PCAET s'appuient en partie sur ces éléments.



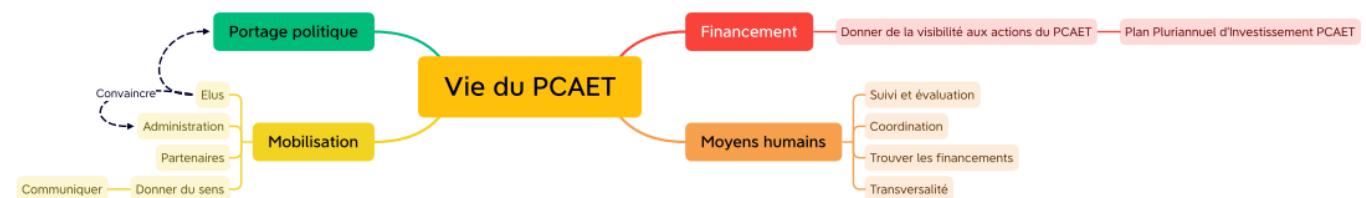
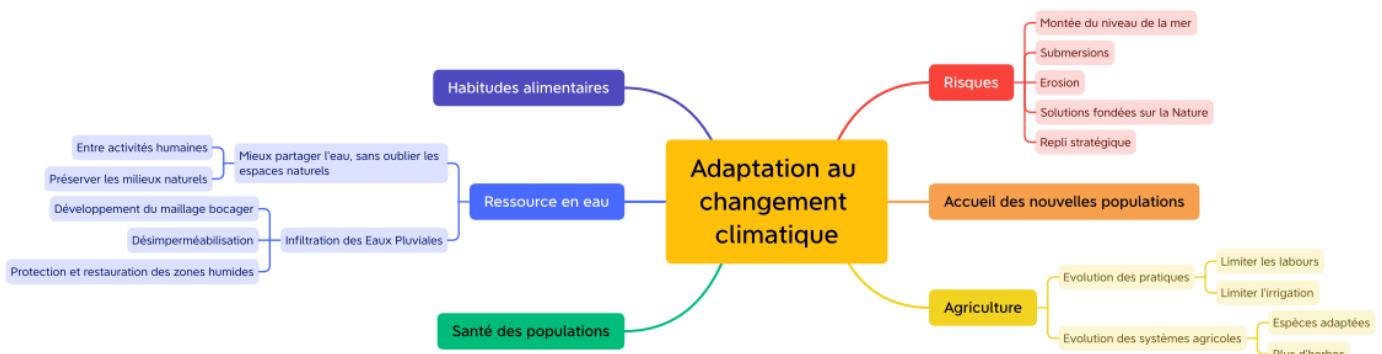
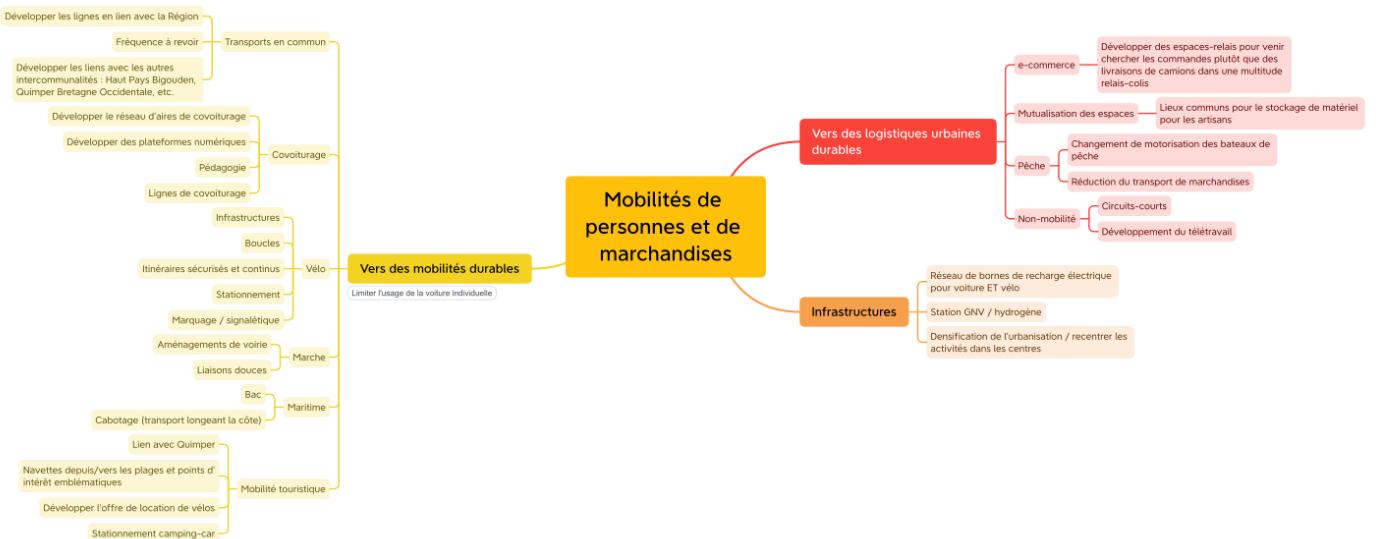


Figure 4 – Résultats de l'atelier stratégique n°2

1.1.3. Ateliers programme d'actions à destination des élus

Pour construire le programme d'actions, la communauté de communes a notamment mené 4 ateliers de concertation à destination des élus. Chaque atelier portait sur un axe stratégique.

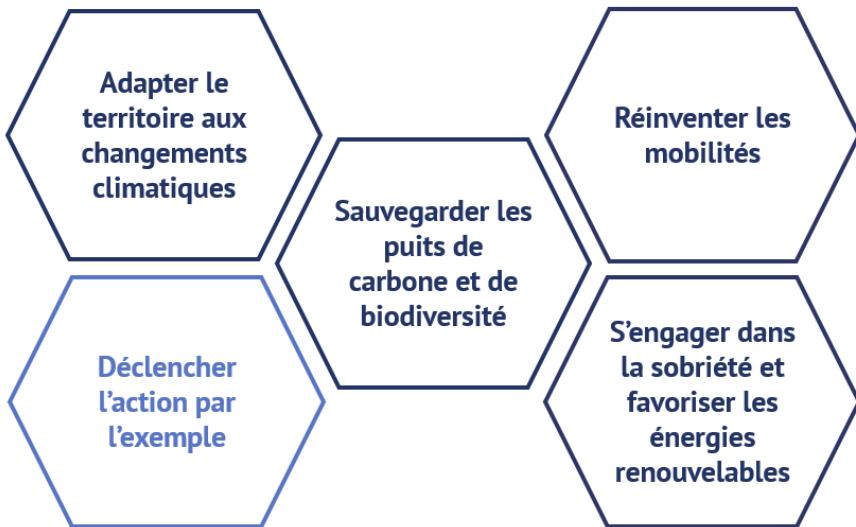


Figure 5 – Axes stratégiques du PCAET, ayant fait l'objet d'ateliers thématiques

Le format était similaire pour les 3 premiers ateliers, traitant des questions de mobilités, de sobriété & production d'énergie renouvelable et de séquestration carbone. Ils ont été organisés le 12 décembre 2024, le 23 janvier et le 06 février 2025. Pour ces thématiques, les participants étaient répartis par sous-thématiques. Par exemple : transport de personnes et transport de marchandises pour l'atelier mobilités.

Un premier temps était dédié à la prise de connaissance des actions existantes sur le territoire. Un second temps visait à compléter les fiches-actions existantes et rédiger des actions complémentaires. Par exemple, pour l'atelier mobilités :

- « **Comment les actions actuelles peuvent-elle être complétées à horizon 3 ans, 10 ans et 2050 ?** »
- « **Quelles sont mes propositions de nouvelles actions sur le volet mobilités ?** »

Une synthèse collective était faite en fin d'atelier, s'appuyant sur une hiérarchisation des actions (système de votes avec gommettes).

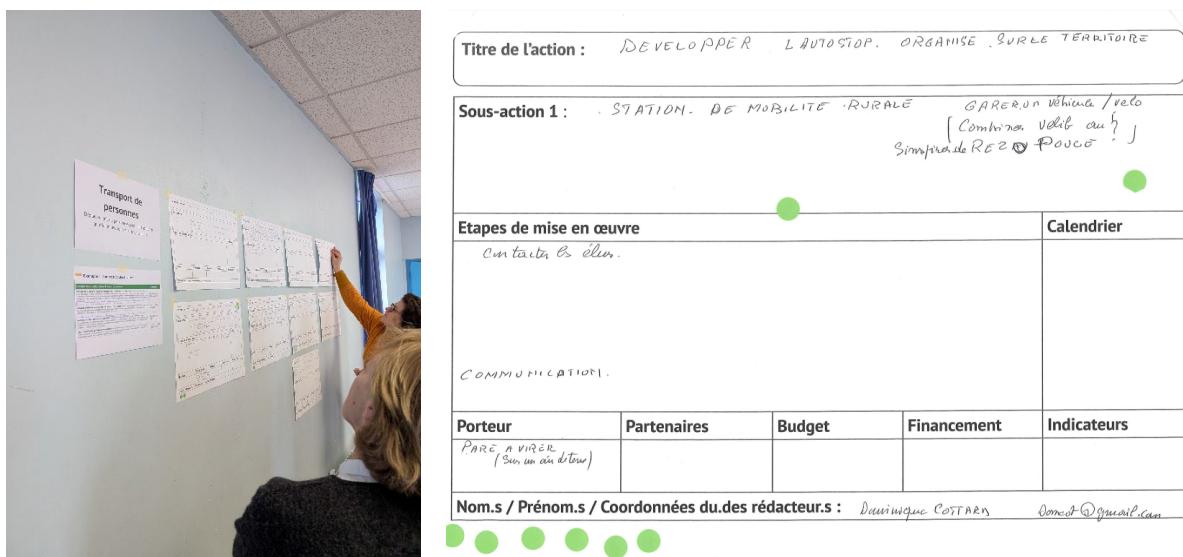


Figure 6 – Photo prise lors d'un atelier et exemple de fiche-action rédigée et hiérarchisée

Le dernier atelier à destination des élus portait sur le sujet de l'adaptation au changement climatique. Il a été organisé le 06 mars 2025, autour des Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique. Cet atelier de 3h vise à comprendre pourquoi et comment s'adapter collectivement au changement climatique. Il présente la notion de trajectoire transformationnelle, de maladaptation et de recherche de cobénéfices.

12 élus et 6 agents ont participé à l'atelier, pendant lequel trois couples enjeu/aléa ont été traités :

- Protéger les milieux anthropisés des risques inondations et sécheresse (santé des habitants).
- Protéger les milieux naturels (biodiversité terrestre et marine) des risques inondations, érosion et de sécheresse.
- Poursuivre la sécurisation de l'approvisionnement en eau et prévenir d'éventuels conflits d'usage, particulièrement en période estivale.

A l'issue de l'atelier, 3 trajectoires transformationnelles ont été dessinées. Le plan d'actions prend en partie appui sur ces trajectoires mais aussi et surtout sur les stratégies déjà menées au travers de politique en cours (PAPI* notamment).

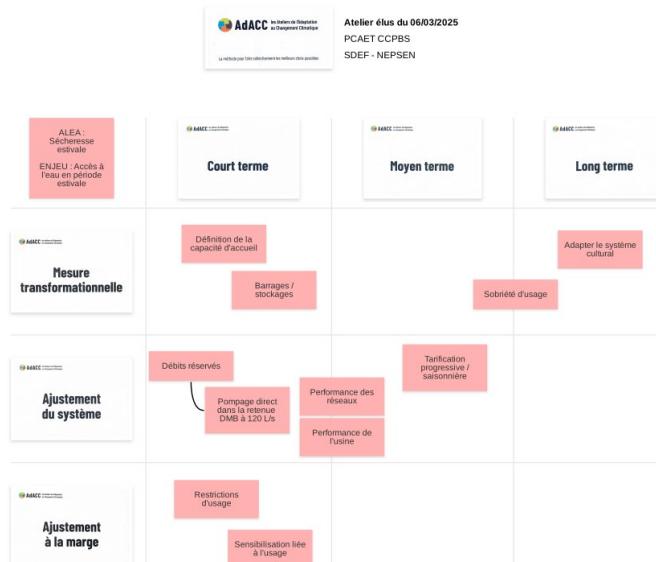


Figure 7 – Exemple de trajectoire transformationnelle, atelier portant sur l'adaptation au changement climatique

1.1.4. Ateliers programme d'actions à destination des acteurs socio-économiques

Pour doter le PCAET d'actions portées par les acteurs socio-économiques du territoire, ils ont été conviés à participer à 3 ateliers. 30 personnes, représentantes de 22 structures ont répondu présentes :

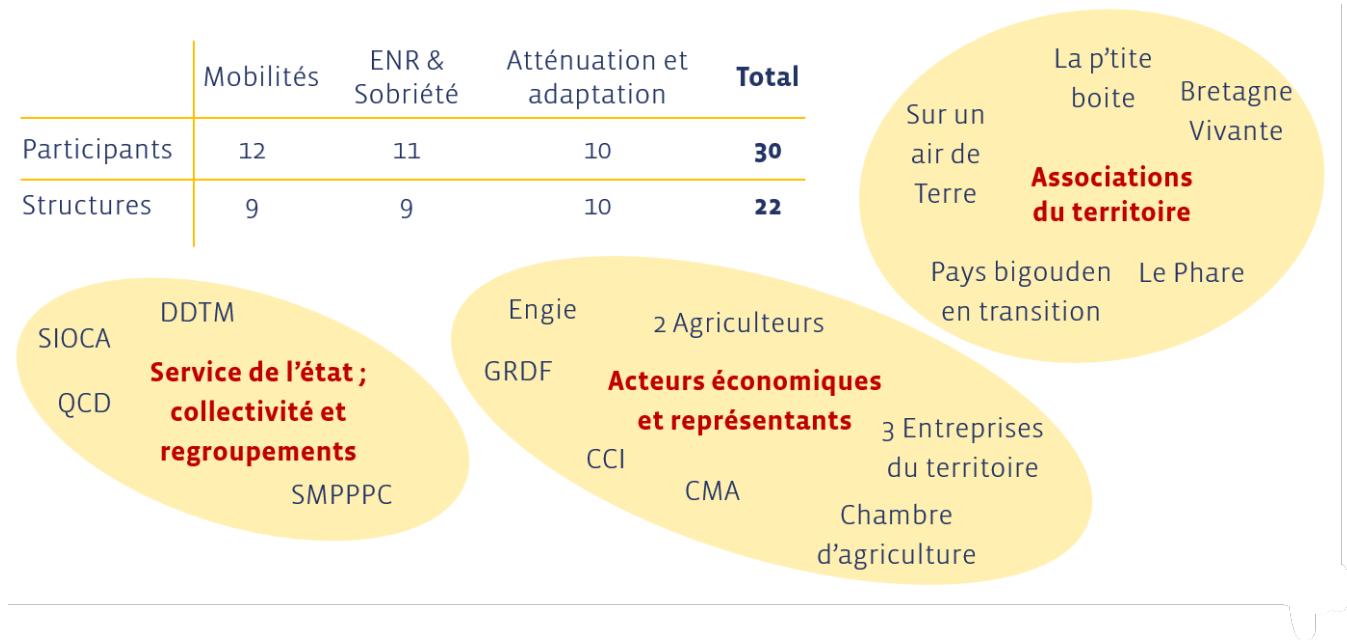


Figure 8 – Liste des acteurs socio-économiques et institutionnels présents lors des ateliers programme d’actions.

Les 3 ateliers étaient organisés les 23 janvier, 06 mars et 03 avril 2025. Ils ont permis d’identifier de nombreuses actions déjà en cours et d’imaginer de nouvelles actions applicables pour contribuer au volet Climat-Air-Energie de la démarche.

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hiérarchisation (Nb de votes)
Efficacité	Proposer des professionnels de l'énergie de manière rassurante Accueil de tous les ménages : guichet unique Animation : accompagnement Travaux : aide à l'investissement en fonction des ressources	Certification locale des professionnels des rénovations énergétiques Dispositif rénovation habitat - Pacte territorial France Rénov'	Plutôt s'appuyer sur l'existant : mieux vaut connaître Attention : lourd Démarrage 2025 - volet faire connaître, puis pluriannuel > Inclure volet pour les copropriétés ? Conseil en sobriété : mobiliser fournisseurs / distributeurs	0 0
Efficacité	Accompagnement décret tertiaires et hors décret tertiaire	Rénovation bâtiments tertiaires	> Accompagnement technique et financier pour tous > Communication sur les dispositifs > Sobriété : retour sur "investissement" rapide > Identification d'experts lowtech sur le territoire (CF CCA) > Effacement consommation de pointe > Qui fait quoi entre le SIOCA, QCD, etc.? Rendre visible l'action des collectivités > Quelles aides peuvent être mobilisées? Comment? > Guichet unique : appui technique? Pour qui? > Proposer des visites : rénovation - proposer à des habitants qui sont dans la même démarche de visiter des maisons qui ont été rénovées	2 6
Efficacité	Communiquer sur l'accompagnement proposé aux habitants pour l'aide à l'habitat			

Figure 9 – Exemples d'idées d'action ayant émergées lors de l'atelier sobriété / efficacité

1.2. La méthodologie de construction du plan d'actions

Le processus de concertation a permis d'obtenir un total de 130 propositions d'actions. Un travail de regroupement a permis de proposer 36 fiches actions incluant plusieurs sous-actions aux élus. Ces fiches ont été soumises aux élus sans préciser si les propositions étaient issues des ateliers avec les communes ou les partenaires et associations.

Pour construire cette liste resserrée d'actions, un travail a été mené par la collectivité et par le bureau d'études en parallèle :

1. Échanges avec les différents services autour de la liste d'actions resserrée :
 - Objectif : Repérer les manques, les doublons avec les actions existantes, les freins déjà identifiés, anticiper la rédaction des fiches actions (calendrier, budget, partenaires...)
 - Services : *Mobilités, économie (agriculture et pêche en particulier), déchets, tourisme, environnement, techniques et habitat.*
2. Barème de notation sur le critère de faisabilité technique
 - Attribution d'une note par le bureau d'études pour faciliter l'arbitrage
 - Barème de notation sur le critère d'efficacité sur le volet Air-Energie-Climat

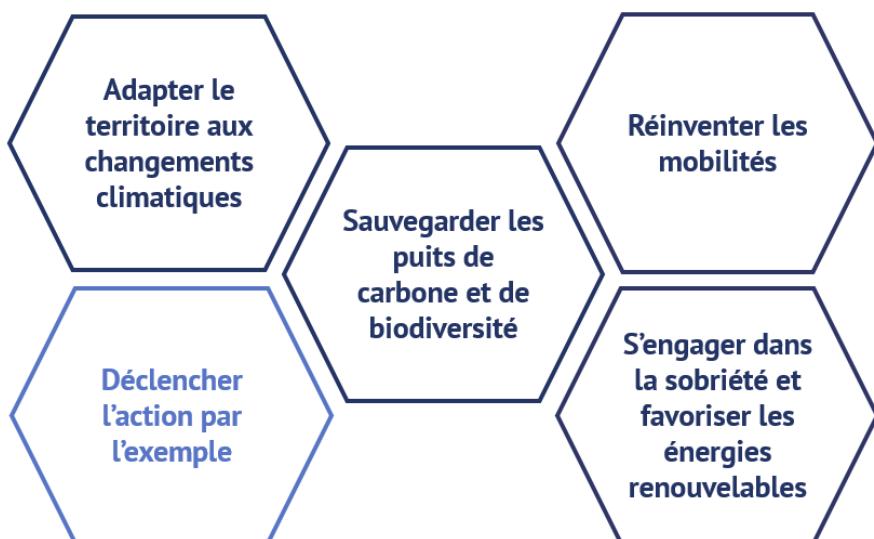
Finalement, il s'agit de 34 fiches actions retenues au programme d'actions du PCAET de la CCPBS, chacune décomposée en sous-actions.

2. SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTIONS

La **stratégie territoriale air énergie climat** est une projection des ambitions du territoire à court, moyen et long terme. La trajectoire vers laquelle le territoire souhaite tendre est une réponse aux enjeux-clés du diagnostic, aux objectifs cadres locaux, régionaux et nationaux, aux attentes de la concertation et aux potentialités territoriales.

Les axes stratégiques définis dans le présent rapport vont permettre de cadrer les travaux du territoire sur les thématiques air-énergie-climat. Pour les six prochaines années, ces travaux sont détaillés opérationnellement au travers d'un plan d'actions, qui fait l'objet de ce livrable, indépendant de la stratégie territoriale. La déclinaison opérationnelle de la stratégie est basée sur la participation des multiples acteurs et partenaires présents sur le territoire pour aboutir à un plan partagé et co-porté.

Les axes stratégiques définis ci-dessous par le territoire se déclinent ensuite en différents objectifs. L'ensemble permet d'alimenter et de structurer les réflexions autour du plan d'actions.



2.1. Vision d'ensemble du plan d'actions du PCAET de la CCPBS

Axes stratégiques	Actions
Réinventer les mobilités	1.1 Développer et promouvoir les mobilités alternatives à la voiture individuelle
	1.2 Faciliter l'usage du vélo et en promouvoir la pratique
	1.3 Améliorer et développer le réseau de transport collectif au service des habitants et des visiteurs
	1.4 Améliorer la chaîne logistique pour une gestion des flux optimale et respectueuse de l'environnement
	1.5 Intégrer les mobilités actives dans les opérations d'aménagement et le document d'urbanisme
	1.6 Accompagner le développement de la mobilité électrique
S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables	2.1 Faire connaître : Informer, sensibiliser et valoriser les dispositifs existants pour favoriser la sobriété et le développement des énergies renouvelables
	2.2 Accompagner les habitants dans la rénovation de leur logement
	2.3 Accompagner un habitat public sobre et écologique
	2.4 Proposer à l'échelle communautaire un Défi sobriété
	2.5 Réduire la quantité de déchets produits sur le territoire
	2.6 Encourager les pratiques de réemploi et de recyclage
	2.7 Favoriser, mettre en valeur et structurer la consommation alimentaire locale
	2.8 Favoriser l'implication des acteurs économiques dans la sobriété
	2.9 Promouvoir un tourisme et des loisirs durables sur le territoire
	2.10 Soutenir la transition énergétique de la filière pêche
	2.11 Soutenir l'innovation et accompagner la transition énergétique de la plaisance
	2.12 Massifier la production d'énergie renouvelable par le photovoltaïque
	2.13 Accélérer la production locale de chaleur et de gaz renouvelables
	2.14 Adapter les réseaux de distribution d'énergies aux évolutions induites par la transition climatique
Sauvegarder les puits de carbone et de biodiversité	3.1 Protéger, préserver et restaurer les espaces naturels et paysagers remarquables
	3.2 Préserver, restaurer et valoriser le bocage et les zones humides
	3.3 Valoriser une gestion vertueuse des espaces verts et naturels
Adapter le territoire aux changements climatiques	4.1 Définir une stratégie locale d'adaptation pour faire face aux risques érosion et submersion marine et porter une réflexion sur la relocalisation
	4.2 Renforcer la culture du risque auprès des habitants, professionnels et élus
	4.3 Préserver la ressource en eau : limiter les pressions et reconquérir sa qualité
	4.4 Désimperméabiliser les sols et végétaliser pour limiter les îlots de chaleur, prévenir les inondations et améliorer le cadre de vie
	4.5 Accompagner les exploitations agricoles dans les transitions environnementales
Déclencher l'action par l'exemple	5.1 Définir la gouvernance du PCAET : un pilotage intercommunal et une implication renforcée des communes
	5.2 Sensibiliser, communiquer et mobiliser les acteurs du territoire et les citoyens aux sujets de transition
	5.3 Décliner réglementairement les objectifs du PCAET au sein du futur Plan Local d'Urbanisme et d'habitat intercommunal (PLUiH)
	5.4 Proposer une charte de l'événementiel responsable
	5.5 Adopter une stratégie numérique responsable
	5.6 Accélérer la transition du patrimoine public

Figure 10 – Arborescence des 34 actions définitives du plan d'actions du PCAET de la CC du Pays bigouden sud

2.2. Adéquation entre les plans d'actions et les objectifs stratégiques

Le gain des actions a été, dès que possible, chiffré sur la base de la définition d'objectifs. Les gains actuellement quantifiés à l'horizon 2050 pour l'ensemble des fiches action disposant d'objectifs sont présentés ci-après. Ces valeurs sont à comparer aux objectifs stratégiques définis par le territoire. À noter que certaines actions auront des effets positifs mais n'ont pas pu être quantifiées précisément.

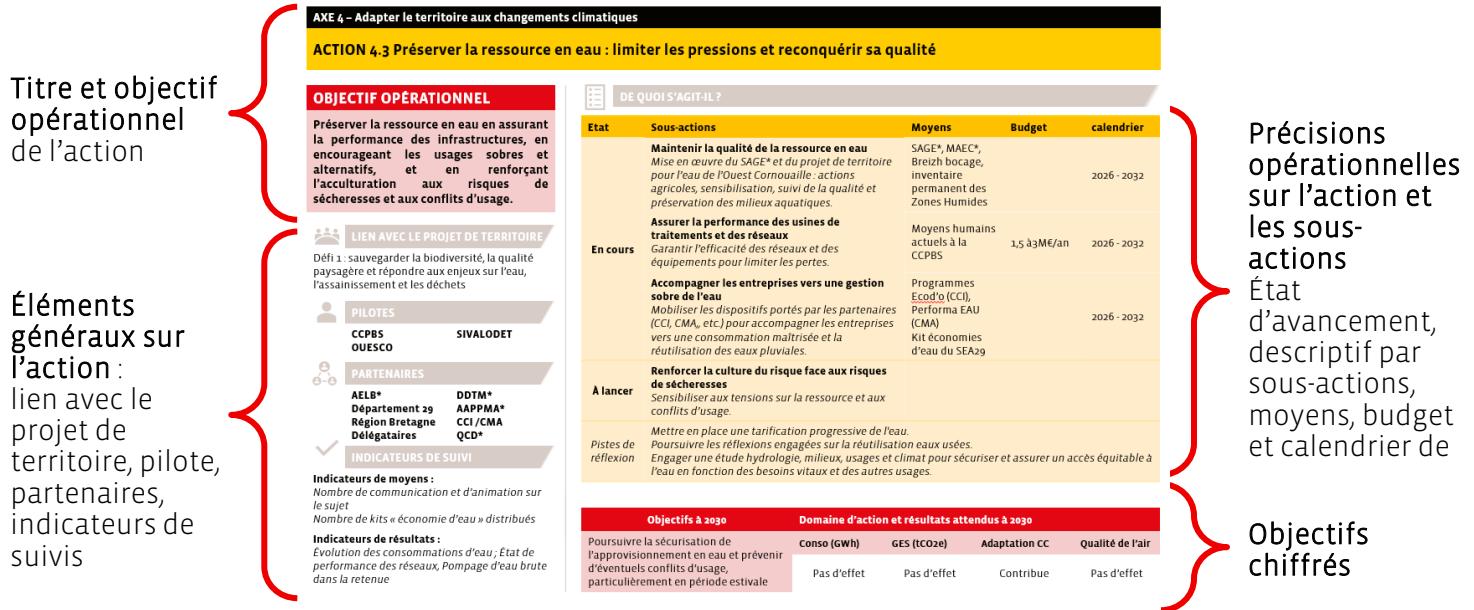
- Le gain à l'horizon 2030 en termes de réduction de la consommation d'énergie des fiches actions représente 76 gigawatt-heure. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique retenu de baisser de 110 gigawatt-heure la consommation d'énergie sur le territoire entre 2018 et 2050 ;
- Le gain à l'horizon 2030 en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des fiches actions représente 40 kilotonnes d'équivalent CO₂. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique retenu de réduire de 34 kilotonnes d'équivalent CO₂ les émissions de GES entre 2018 et 2030 ;
- Le stockage carbone complémentaire à l'horizon 2030 des fiches actions n'a pas pu être estimé. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique retenu d'augmenter le stockage carbone de +5 kilotonnes de CO₂ entre 2018 et 2030 ;
- Le gain supplémentaire à l'horizon 2030 en termes de développement des énergies renouvelables des fiches actions représente 88 gigawatt-heure. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique retenu d'augmenter la production d'énergies renouvelables de 67 gigawatt-heure entre 2018 et 2030 ;
- Le gain à l'horizon 2030 en termes de réduction des émissions de dioxyde de souffre des fiches actions n'a pas pu être estimé. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique de réduire de 4 tonnes les émissions de dioxyde de souffre en 2030 ;
- Le gain à l'horizon 2030 en termes de réduction des émissions d'oxyde d'azote des fiches actions n'a pas pu être estimé. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique de réduire de 52 tonnes les émissions d'oxyde d'azote entre 2018 et 2030 ;
- Le gain à l'horizon 2030 en termes de réduction des émissions de composé organique volatil non méthanique (COVNM) des fiches actions n'a pas pu être estimé. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique de réduire de 65 t les émissions de COVNM entre 2018 et 2030 ;
- Le gain à l'horizon 2030 en termes de réduction des émissions de PM₁₀ (particules de moins de 10 micromètres de diamètre) des fiches actions n'a pas pu être estimé. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique de réduire de 40 tonnes les émissions de PM₁₀ entre 2018 et 2030 ;
- Le gain à l'horizon 2030 en termes de réduction des émissions de PM_{2,5} (particules de moins de 2,5 micromètres de diamètre) des fiches actions n'a pas pu être estimé. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique de réduire de 33 tonnes les émissions de PM_{2,5} entre 2018 et 2030 ;
- Le gain à l'horizon 2030 en termes de réduction des émissions d'ammoniac (NH₃) des fiches actions n'a pas pu être estimé. Ce gain est à comparer à l'objectif stratégique de réduire de 16 t les émissions de NH₃ entre 2018 et 2030.

De plus, l'évolution des émissions du territoire ne dépend pas uniquement des actions du PCAET, mais également de facteurs externes, tels que les décisions prises au niveau national et les dynamiques sociétales. Par exemple, il faudra prendre en compte la part de véhicules à motorisation plus performante dans le parc automobile, la proportion de véhicules électriques, ainsi que la consommation de biocarburants d'ici 2030. L'action territoriale viendra donc en complément des actions nationales, et il est à ce jour difficile d'envisager l'atteinte des objectifs uniquement par la simple mise en œuvre du plan d'actions de ce PCAET. Ainsi, la CCPBS attend de l'Etat son exemplarité et qu'il mette en place des mesures pour aider à l'atteinte des objectifs.

3. LE PLAN D'Actions DETAILLE

Les 34 actions constituant le programme d'actions se composent de plusieurs sous-actions. Celles-ci sont classées par catégories : en cours, à lancer et pistes de réflexion.

Les fiches actions sont organisées de la manière suivante :



Les actions en cours sont des actions déjà mises en œuvre que le porteur s'engage à poursuivre, voire renforcer dans les 6 ans du PCAET.

Les actions à lancer sont celles que le porteur s'engage à débuter dans les 6 ans.

Les pistes de réflexion sont des idées issues des ateliers, qui n'ont pas été retenues mais qui sont conservées pour l'évaluation à mi-parcours (d'ici 3 ans) ou la révision du PCAET dans 6 ans.

Afin de faciliter la lecture des fiches actions, un glossaire est reproduit à la fin du présent document.

3.1. AXE 1 - Réinventer les mobilités

Le diagnostic territorial de la CCPBS montre qu'en 2018, 38% des consommations totales sur le territoire sont dues au secteur du **transport (routier et non routier)**. Les chiffres témoignent d'une dépendance forte à la voiture, représentative d'un territoire rural. D'après les données de l'INSEE, 86% des actifs du territoire vont travailler en voiture. Par ailleurs, avec 11 communes littorales sur 12, la communauté de communes dispose de plusieurs ports de pêche et de plaisance (Guilvinec-Léchiagat, Saint-Guénolé à Penmarc'h, Loctudy, Lesconil à Plobannalec-Lesconil, Kérity et Saint-Pierre à Penmarc'h). Les consommations de carburants des bateaux représentent près du tiers des consommations finales d'énergie du secteur Transport. Enfin, le secteur consomme quasi essentiellement des produits pétroliers, le plaçant ainsi comme le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre (48% des émissions).

Consciente des enjeux identifiés autour des déplacements, la CCPBS en a fait un axe majeur de son PCAET. L'enjeu est d'offrir un large éventail de **solutions alternatives** aux véhicules individuels thermiques en encourageant les modes doux, en favorisant l'utilisation de carburants alternatifs ou encore en développant les mobilités partagées et collectives.

L'objectif est ici d'encourager une **mobilité plus adaptée et plus durable** sur le territoire, afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au secteur du transport.

A cette fin, **6 actions** ont été retenues dans le programme d'actions :

1.1	Développer et promouvoir les mobilités alternatives à la voiture individuelle
1.2	Faciliter l'usage du vélo et en promouvoir la pratique
1.3	Améliorer et développer le réseau de transport collectif au service des habitants et des visiteurs
1.4	Améliorer la chaîne logistique pour une gestion des flux optimale et respectueuse de l'environnement
1.5	Intégrer les mobilités actives dans les opérations d'aménagement et le document d'urbanisme
1.6	Accompagner le développement de la mobilité électrique



ACTION 1.1 Développer et promouvoir les mobilités alternatives à la voiture individuelle

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Réduire l'usage individuel de la voiture en facilitant le développement du covoiturage, de l'autopartage et de l'autostop organisé, en s'appuyant sur des infrastructures adaptées et des actions de sensibilisation.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 4 : Réinventer les mobilités et permettre à tous de se déplacer via des modes plus vertueux



PILOTE

CCPBS



PARTENAIRES

SIOCA*
Communes

Associations

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre de voitures en autopartage
Nombre points « stop » et lieux labellisés « covoiturage » créés

Indicateurs de résultats :

Nombre de covoiturage effectué avec OUESTKarr
Nombres d'utilisateur des services proposés



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Créer des infrastructures et services pour la mobilité partagée <i>Identifier et aménager des lieux de stationnement informels utilisés pour le covoiturage.</i> <i>Réserver des emplacements dédiés à la mobilité partagée dans les centres-bourgs et pôles d'attractivité.</i> <i>Promouvoir le service OuestKarr</i>	Moyens humains du service mobilités CCPBS (1 responsable de service, 1 assistant.e de service) et du SIOCA	Aménagement d'une aire intermodale : entre 100 000 € et 400 000 € Service ouestkarr : 30 000 – à 34 000 €/an	2026
	Développer l'autostop organisé <i>Créer une dynamique autour de l'autostop sécurisé et structuré (type Rezo Pouce) avec une signalétique adaptée et des points de prise en charge identifiés.</i>	STRAMOC* PLUiH*	Environ 400€/ par emplacement créé pour la signalétique	
À lancer	Déployer des services d'autopartage <i>Soutenir l'implantation de services d'autopartage dans les centralités du territoire, par des opérateurs publics ou privés.</i>	Moyens humains du service mobilités CCPBS (1 responsable de service, 1 assistant.e de service) et du SIOCA	SIOCA : investissement entre 18 000€ et 35 000€ / véhicule Fonctionnement : 10 000€/an	2026-2030

Objectifs à 2032	Domaine d'action et résultats attendus à 2032			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Transports de personnes (toutes actions) : -25% des consommations -30 % d'émissions de gaz à effet de serre	- 5 GWh	- 2,7 ktCO2eq	Pas d'effet	Réduction

ACTION 1.2 Faciliter l'usage du vélo et en promouvoir la pratique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Lauréate d'un appel à projets « Territoire cyclables », la CCPBS a programmé l'aménagement de 100 km de voies cyclables à horizon 2029, en complément de l'offre déjà existante. Le déploiement d'actions de promotion permettra de renforcer la pratique sur le territoire.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 4 : Réinventer les mobilités et permettre à tous de se déplacer via des modes plus vertueux



PILOTES

CCPBS / Communes / Département du Finistère



PARTENAIRES

SIOCA*	Région Bretagne
Associations	Établissements
Entreprises	scolaires
OTPBS*	



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre d'itinéraires réalisés ; nombre de stationnements déployés ; nombre d'itinéraires jalonnés ; nombre d'animations réalisées

Indicateurs de résultats :

Fréquentation des itinéraires cyclables créés ; bilan des actions de promotion ; km de pistes cyclables aménagées ou réaménagées



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget	calendrier
En cours	Améliorer et développer le réseau cyclable communautaire Développer les itinéraires structurants, secondaires et de loisirs/tourisme puis les dessertes locales Accompagner financièrement et techniquement les communes dans la mise en œuvre d'aménagements cyclables	Schéma directeur vélo Moyens humains des services techniques communaux (1 ETP) et du service mobilités CCPBS (2,5 ETP)	AAP* territoire cyclable 2024-2029 : 12 787 325 € Fonds de concours : 240 000 €/an	2026 – 2029
	Renforcer et améliorer l'offre de stationnement et le jalonnement des itinéraires Développer une offre de stationnement suffisante et de qualité ; Mettre en œuvre le schéma directeur de jalonnement des itinéraires cyclables		Participation via le fonds de concours Jalonnement des boucles cyclables : 10 000 €/an	2026 - 2032
	Déployer des services associés au vélo et des actions de promotion Faire connaître les aménagements cyclables ; organiser des évènements de promotion du vélo ; accompagner les employeurs pour le développement des mobilités actives auprès des salariés ; développer la pratique de loisirs et touristique du vélo (boucles cyclables, label accueil vélo) ; développer la pratique scolaire du vélo ; poursuivre l'aide à l'achat de vélo	Service mobilités de la CCPBS (1,5 ETP) Service tourisme de la CCPBS (0,5 ETP) Sioca et Associations	84 000 €/an	2026 - 2032
A lancer	Renouvellement du schéma directeur vélo 2027 – 2031			

Objectifs à 2032	Domaine d'action et résultats attendus à 2032			
Transports de personnes (toutes actions) : -25% des consommations -30 % d'émissions de gaz à effet de serre	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air

ACTION 1.3 Améliorer et développer le réseau de transport collectif au service des habitants et des visiteurs

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Améliorer et adapter l'offre de transports collectifs existante pour proposer des alternatives crédibles à la voiture individuelle, en lien avec les besoins des habitants et les enjeux de desserte des zones peu denses.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 4 : Réinventer les mobilités et permettre à tous de se déplacer via des modes plus vertueux



PILOTE

CCPBS
SIOCA*

PARTENAIRES

Région Bretagne
12 communesEPCI de l'ouest
Cornouaille

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre de lignes existantes

Nombre d'arrêts

Indicateurs de résultats :

Evolution du nombre d'abonnements et de titres vendus

Fréquentation du réseau

Nombre d'offres expérimentales proposées



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Etudier la planification d'un réseau de transports collectifs (étude engagée en 2025) <i>Evaluer la lisibilité, l'efficacité et la pertinence du transport à la demande et du réseau BreizhGo, en lien avec les besoins identifiés.</i> <i>Tester de nouvelles lignes régulières ou saisonnières (ex. : navette entre plages, campings, sites touristiques, gare de Quimper), en lien avec les besoins des habitants et des visiteurs.</i>	Moyens humains du service mobilités CCPBS (1 responsable de service, 1 assistant.e de service) et du SIOCA (1ETP) pour l'ensemble de l'ouest Cornouaille)	Frais de l'étude transports collectifs : 40 000 €	2026 – 2027
	Poursuivre les échanges avec la Région pour adapter l'offre dans le cadre de Bretagne mobilités.			2026 – 2032
	Pérenniser le transport maritime de passagers <i>Soutenir le maintien des Passeurs : entre l'île-Tudy et Locudy, entre Sainte-Marine et Benodet</i>			2025 – 2032
À lancer	Adaptation des services régionaux et/ou création d'un service intercommunal de transports collectifs <i>Selon les conclusions de l'étude engagée en 2025.</i>	STRAMOC*		2027 – 2031

Objectifs à 2032	Domaine d'action et résultats attendus à 2032			
Transports de personnes (toutes actions) : -25% des consommations -30 % d'émissions de gaz à effet de serre	Conso (GWh)	GES (tCO2eq)	Adaptation CC	Qualité de l'air

- 5 GWh

- 2,7 ktCO2eq

Pas d'effet

Réduction

ACTION 1.4 Améliorer la chaîne logistique pour une gestion des flux optimale et respectueuse de l'environnement**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**

Améliorer la chaîne logistique locale en optimisant les flux de marchandises et les modes de transport utilisés, afin de limiter leur impact environnemental tout en répondant aux besoins des acteurs économiques.

**LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE**

Défi 4 : Réinventer les mobilités et permettre à tous de se déplacer via des modes plus vertueux

**PILOTE****CCPBS****PARTENAIRES**

CMA*
CCI*

12 communes
GIE* Pointe de Bretagne

**INDICATEURS DE SUIVI****Indicateurs de moyens :****Indicateurs de résultats :**

Nombre d'entreprises accompagnées pour l'expérimentation du vélo remorque

Nombre de véhicules intermédiaires acquis

Nombre d'entreprise du territoire utilisant la plateforme GIE pointe de Bretagne.

**DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Promouvoir la plateforme « GIE Pointe de Bretagne » <i>Poursuivre la promotion de cette solution virtuelle d'optimisation logistique mutualisée, destinée aux entreprises du territoire.</i>	Moyens du service économie de la CCPBS	/	2026 - 2032
À lancer	Promouvoir les véhicules intermédiaires auprès des communes <i>Identifier les besoins des services techniques, partager les retours d'expériences d'acteurs locaux et extérieurs pour favoriser l'adoption de véhicules plus adaptés et sobres.</i>	Services techniques des communes et moyens humains de la CCPBS dédié à l'animation	Budgets communaux : 4000€ à 17 000€ selon le véhicule	2027 - 2032
Piste de réflexion	<i>Expérimenter les vélos-remorques avec les communes et artisans locaux : Tester l'usage de vélos-remorques pour des livraisons ou trajets de courte distance.</i>			

Objectifs à 2030**Domaine d'action et résultats attendus à 2032**

Transports de marchandises :
-13% des consommations
-25 % d'émissions de gaz à effet de serre

Conso (GWh)**GES (tCO2e)****Adaptation CC****Qualité de l'air**

- 34 GWh

- 8,7 ktCO2eq

Pas d'effet

Amélioration

ACTION 1.5 Intégrer les mobilités actives dans les opérations d'aménagement et le document d'urbanisme

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Diminuer le recours à la voiture individuelle au profit des modes doux ou actifs (marche à pied, vélo, trottinette, etc), en sécurisant les aménagements et en rendant ces déplacements agréables.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 4 : Réinventer les mobilités et permettre à tous de se déplacer via des modes plus vertueux

PILOTE

CCPBS / Communes

PARTENAIRES

Département du Finistère

Région Bretagne
SIOCA*

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Linéaire de cheminement piétons créés ; pourcentage de linéaire voirie apaisée / linéaire de voirie total

Indicateurs de résultats :

Analyse de l'accidentalité piétonne & cycliste

		DE QUOI S'AGIT-IL ?		
Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Apaiser la circulation dans les centres <i>Hiérarchiser le réseau routier pour définir les secteurs où l'apaisement des circulations est prioritaire</i> <i>Limiter la vitesse et prévoir des aménagements adaptés pour partager équitablement l'espace entre la voiture, le vélo et le piéton, et assurer la sécurité de chacun (aire piétonne, zone 30, etc)</i>	Moyens humains des services techniques communaux (0,5 ETP) et du service mobilités CCPBS (1,5 ETP)		2026-2029
	Mettre en réseau les voies de circulation et valoriser les cheminements doux <i>Concilier contraintes techniques et qualité paysagère pour tendre vers un cadre de vie paisible</i> <i>Renforcer la signalétique et faire connaître ces liaisons douces pour accompagner les changements de comportements de tous les usagers</i>	STRAMOC* Schéma directeur vélo Plan de circulation des voies	Enveloppe allouée au programme territoire cyclable et au fonds de concours vélo	2026 – 2031
	Placer les mobilités au cœur des réflexions dans les documents de planification et les études d'aménagement <i>Chercher à établir des continuités avec des axes structurants, en tenant compte des grandes fonctionnalités (commerces, services publics, centralité, etc) et en cherchant à renforcer les aménagements doux.</i>	Charte qualité des opérations d'aménagement PLUIH*		2026 – 2031

Objectifs à 2032	Domaine d'action et résultats attendus à 2032			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Transports de personnes (toutes actions) : -25% des consommations -30 % d'émissions de gaz à effet de serre	- 2 GWh	- 0,6 ktCO2eq	Pas d'effet	Réduction

ACTION 1.6 Accompagner le développement de la mobilité électrique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Répondre aux besoins résidentiels et touristiques en infrastructures de recharges pour véhicules électriques et maîtriser l'impact de la recharge sur le réseau électrique.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 2 : S'engager dans la sobriété énergétique et favoriser les énergies renouvelables



PILOTE

SDEF*



PARTENAIRES

CCPBS
Opérateurs privés

Communes



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre de points de charge ouverts au public

Indicateurs de résultats :

Nombre de sessions de charge

Taux d'occupation des points de charge



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget	calendrier
En cours	Poursuivre le déploiement de bornes de recharge ouvertes au public <i>Investissements réalisés par le SDEF</i> 13 bornes (26 points de charge)	SDEF CCPBS	Etat SDEF Participation communes / CCPBS 466 000 €	2026 - 2032
	Accompagner l'équipement en bornes de recharges privées <i>Investissements réalisés par les opérateurs privés de la recharge</i> 18 bornes (36 points de charge)	Opérateurs privés	Fonds privés : 645 000 €	2026 - 2032
À lancer	Encourager l'initiative privée <i>Appels à manifestation d'intérêt</i>	SDEF CCPBS	Fonds privés / redevance occupation du domaine public	2026 - 2032
Pistes de réflexion	Piloter la recharge pour maîtriser l'impact sur le réseau électrique <i>Déploiement de bornes « intelligentes », Expérimentations : « du véhicule au réseau », « du véhicule aux bâtiments »</i>	SDEF, mobilité électrique CCPBS, mobilité	Recettes effacement	2026 - 2032

Objectifs à 2032	Domaine d'action et résultats attendus à 2032			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Sessions de recharge	0,594 GWh / an (substitués pétrole)	0,166 ktCO2eq	Pas d'effet	Réduction

3.2. Axe 2 - S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables

Selon le bilan énergétique de la CCPBS présenté dans le diagnostic territorial, les produits pétroliers représentent en 2018 et 2020 l'énergie la plus consommée sur le territoire avec environ 50% des **consommations totales**. L'électricité est la deuxième énergie la plus consommée avec 32% de la consommation finale. Enfin, on trouve dans une moindre mesure les consommations de bois-énergie (12%) et de gaz (6%).

Le bilan énergétique montre également qu'en 2021, 98% de **l'énergie d'origine renouvelable produite** sur le territoire provient du bois-énergie et 2% de la filière photovoltaïque. D'autre part, les **productions d'énergies renouvelables** sur le territoire de la CCPBS en 2021 représentent, en volume, 8,5% (78 GWh) des consommations finales. Cette production a augmenté de 15% depuis 2010, notamment par la filière bois-énergie et le solaire photovoltaïque, il est essentiel d'augmenter et de diversifier cette production dans le but **de réduire la dépendance aux énergies fossiles et aux importations énergétiques**.

Pour la CCPBS, le développement des énergies renouvelables représente une véritable opportunité pour le territoire d'apprendre à consommer moins d'énergie et une énergie plus locale. Au-delà des **efforts de sobriété et d'efficacité énergétique**, l'importance des énergies choisies dans la consommation du territoire est primordiale. L'objectif est de réduire la part et la dépendance aux énergies fossiles en les substituant par des énergies renouvelables et de récupération, tout en s'assurant d'un apport énergétique suffisant, le tout pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

A cette fin, **14 actions** ont été retenues dans le programme d'actions :

2.1	Faire connaitre : Informer, sensibiliser et valoriser les dispositifs existants pour favoriser la sobriété et le développement des énergies renouvelables
2.2	Accompagner les habitants dans la rénovation de leur logement
2.3	Accompagner un habitat public sobre et écologique
2.4	Proposer à l'échelle communautaire un Défi sobriété
2.5	Réduire la quantité de déchets produits sur le territoire
2.6	Encourager les pratiques de réemploi et de recyclage
2.7	Favoriser, mettre en valeur et structurer la consommation alimentaire locale
2.8	Favoriser l'implication des acteurs économiques dans la sobriété
2.9	Promouvoir un tourisme et des loisirs durables sur le territoire
2.10	Soutenir la transition énergétique de la filière pêche
2.11	Soutenir l'innovation et accompagner la transition énergétique de la plaisance
2.12	Massifier la production d'énergie renouvelable par le photovoltaïque
2.13	Accélérer la production locale de chaleur et de gaz renouvelables
2.14	Adapter les réseaux de distribution d'énergies aux évolutions induites par la transition climatique



AXE 2 – S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables

ACTION 2.1 Faire connaître : Informer, sensibiliser et valoriser les dispositifs existants pour favoriser la sobriété et le développement des énergies renouvelables

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Améliorer la visibilité et la compréhension des dispositifs d'accompagnement liés à la sobriété et aux énergies renouvelables, pour en favoriser l'appropriation par les particuliers et les professionnels.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défis 2 : s'engager dans la sobriété énergétique et favoriser les énergies renouvelables



PILOTES

QCD*
CCPBS



PARTENAIRES

CCI*
CMA*



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre d'évènements sur l'habitat à destination des publics du territoire ; Nombre de communication à destination des professionnels sur les transitions

Indicateurs de résultats :

Consommation énergétique des logements ; Nombre de participants aux actions de sensibilisation ; taux de recours aux dispositifs existants



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Temps d'animation et de sensibilisation pour la rénovation de l'habitat Organisation d'évènements (salon, conférence, fresque ...). Au travers du PTFR, organisation par QCD tous les ans de 6 évènements sur le territoire de l'ouest Cornouaille (visite de maisons, petit déjeuner des professionnels, conférences)	0,15 ETP à QCD pour l'animation sur la CCPBS	Voir fiche 2.2	2025-2029
	Accompagner les professionnels dans leurs démarches de rénovation énergétique Mission d'orientation portée en partie par la CCI et la CMA. Exemple de l'AMI baisse les watts engagé pour 2025 entre la CCPBS et la CMA	Moyens humains des partenaires et du service Economie de la CCPBS	3 350 € pour 2025	2025-2032
À lancer	S'associer à des temps forts sur les transitions Participer à des événements existants pour informer sur les dispositifs d'accompagnement.	Voir fiche 5.2		2026-2032
	Structurer la communication ciblée sur les transitions auprès des professionnels Renforcer la diffusion des dispositifs via les chambres consulaires et autres relais, en adaptant les messages selon les secteurs d'activité.	Poste chargé du suivi du PCAET en lien avec le service économie		2029-2032
Pistes de réflexion	Conventionnement avec la CCI et la CMA sur les thématiques liées à la sobriété et aux énergies renouvelables pour proposer des accompagnements plus poussés pour les entreprises du territoire Ou déployer le réseau TYNEO à l'accompagnement de toutes les entreprises comme ALOEN			

Objectifs à 2030

Toutes actions et secteurs confondus :
 - 16% des consommations
 - 24 % d'émissions de gaz à effet de serre

Domaine d'action et résultats attendus à 2030

Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Réduction	Réduction	Pas d'effet	Pas d'effet

AXE 2 – S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables

ACTION 2.2 Accompagner les habitants dans la rénovation de leur logement

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mobiliser les ménages et les accompagner dans leurs démarches de rénovation énergétique de leur logement par la mise en place du pacte territorial France Rénov' (PTFR) de l'ouest Cornouaille.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défis 2 : s'engager dans la sobriété énergétique et favoriser les énergies renouvelables



PILOTES

SIOCA*
CCPBS



PARTENAIRES

QCD* par le Réseau Tynéo ADIL*
SDIME*
ANAH*



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Montant des subventions Anah/CCPBS

Montant de travaux

Indicateurs de résultats :

Nombre de contacts (Avec détail : Info de 1er niveau ; Conseil personnalisé ; Conseil renforcé)

Nombre de dossiers MaPrimeRenov'

Gain énergétique avant / après travaux



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Assurer la dynamique territoriale auprès des ménages et des professionnels (volet 1 du PTFR) <i>Mobilisation des ménages et mobilisation des professionnels relais du dispositif.</i>	Service habitat mutualisé CCPBS-CCHPB : Responsable habitat (0,7 ETP) et assistante habitat (0,35 ETP) Moyens humains des structures partenaires (Tynéo, SIOCA, ADIL)	Convention CCPBS-SIOCA : 59000 €/an Aides aux particuliers pour des travaux : 56000 €/an Dispositif « Osez investir » : 25000 €/an	2025-2029
	Assurer l'information, le conseil et l'orientation des ménages (espace conseil France Rénov') (Volet 2 du PTFR) <i>3 niveaux de services : information de 1er niveau, conseil personnalisé, conseil renforcé</i>			
	Assurer l'accompagnement des ménages (Volet 3 du PTFR) <i>Proposer une aide aux ménages par des visites à domiciles, des audits énergétiques, l'aide au montage des dossiers MaPrimeRenov'</i>			
Pistes de réflexion	<i>PTFR en cours du 01/01/2025 au 31/12/2029, réflexion à porter sur la dimension Air-Climat-Energie lors de l'étude pré opérationnelle en 2028 pour la réalisation du PTFR suivant. Intégration d'un volet sur les copropriétés dans le PTFR</i>			

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
210 logts rénovés/an Ouest Cornouaille Habitat : -14% des consommations - 23% d'émissions de gaz à effet de serre	- 2 GWh	- 0,28 ktCO2eq	Contribue	Pas d'effet

AXE 2 – S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables

ACTION 2.3 Accompagner un habitat public sobre et écologique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Accompagner un habitat public durable, sobre en ressources, localisé dans l'enveloppe urbaine. Réduire l'empreinte écologique, préserver les sols, la biodiversité et promouvoir des matériaux vertueux.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défis 2 : s'engager dans la sobriété énergétique et favoriser les énergies renouvelables



PILOTE

CCPBS



PARTENAIRES

Communes
CAUE*

Bailleurs sociaux
Aménageurs



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre d'opérations accompagnées par la charte de qualité

Montant des subventions de la CCPBS

Nombre et montant des aides "majoration constructions écologiques"

Indicateurs de résultats :

Indicateurs sur la note données aux opérations par rapport au respect de la charte qualité ?



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	<p>Mettre en œuvre les 7 engagements de la charte qualité des opérations d'habitat</p> <p>Guider les opérations dès leur conception, intégrer les 7 engagements de la charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le site et appréhender la bonne échelle de l'opération ; - Intégrer le parcours de l'eau ; - Permettre les interactions entre les habitants et la nature ; - Intégrer des espaces communs fédérateurs - Apaiser les déplacements ; - Favoriser le parcours résidentiel ; - Promouvoir la qualité architecturale et écologique des constructions <p>Accompagner les opérations d'habitat durable</p> <p>Soutenir financièrement les opérations d'habitat via le fonds d'intervention foncier et immobilier (FIFI), en se concentrant exclusivement sur celles localisées dans l'enveloppe urbaine. Quatre volets cumulables sont mobilisables : étude urbaine ; charge foncière ; logement abordable ; Espaces communs fédérateurs.</p>	Service habitat mutualisé CCPBS-CCHPB : Responsable habitat (0,7 ETP) et assistante habitat (0,35 ETP)	Mise en œuvre du FIFI : 330 000 € par an	2026-2030
Pistes de réflexion	Évaluation annuelle des effets de la charte et adaptions aux besoins du territoire			

Objectifs à 2030

Habitat (toutes actions confondues) :
 - 14% des consommations
 - 23% d'émissions de gaz à effet de serre

Domaine d'action et résultats attendus à 2030

Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Hausse (neuf)	Hausse (neuf)	Pas d'effet	Pas d'effet

AXE 2 – S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables

ACTION 2.4 Proposer à l'échelle communautaire un Défi sobriété

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Fédérer les habitants autour d'une démarche collective et ludique de transition via un défi sobriété, en valorisant les pratiques individuelles, les initiatives locales et en accompagnant l'émergence de solutions concrètes.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défis 2 : s'engager dans la sobriété énergétique et les énergies renouvelables

PILOTE

CCPBS

PARTENAIRES

Communes
Associations

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre de temps forts organisés

Indicateurs de résultats :

Nombre de participants ; Evolution des pratiques des participants ; économies d'énergie constatées



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget	Calendrier
À lancer	<p>Capitaliser sur le retour d'expérience des communes sur des évènement et défis similaires</p> <p>Communiquer sur la démarche auprès des habitants</p> <p>Organiser une campagne de communication via différent canaux pour toucher le plus grand nombre (affiches, réseaux sociaux, prospectus, presse locale, écoles...)</p>			2027
À lancer	<p>Organiser des temps forts pour fédérer et former</p> <p>Organiser des évènements conviviaux et festifs (ateliers créatifs et ludiques, restitution des résultats...) pour renforcer la dynamique collective</p>	0,25 ETP sur 1 an	0 – 10 000 €	2027
À lancer	<p>Permettre aux habitants de suivre l'évolution du défi et partager les bonnes pratiques</p> <p>Créer un outil pour permettre aux habitants de suivre l'évolution du défi, valoriser les bonnes pratiques, renforcer la cohésion des équipes et l'émulation collective.</p>			2027
En cours	<p>Capitaliser sur les résultats et les diffuser</p> <p>Prolonger l'élan de la démarche, faire un suivi de l'avancement des actions. Proposer un recueil des idées et initiatives issues des ateliers</p>			2028

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Organisation d'un défi sobriété sur la période	- 1 GWh	- 0,2 ktCO2eq	Pas d'effet	Réduction

ACTION 2.5 Réduire la quantité de déchets produit sur le territoire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Réduire la production de déchets sur le territoire en agissant à la source, par la sensibilisation des habitants, la prévention des déchets verts et la mise en œuvre d'une politique d'achat responsable.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défis 1 : Sauvegarder la biodiversité, la qualité paysagère et répondre aux enjeux sur l'eau, l'assainissement et les déchets

PILOTE

CCPBS

PARTENAIRES

SYMEED*
Association « la p'tite boîte »

Scolaires Professionnels

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Vente de composteurs
Nombre d'actions de sensibilisation et d'animations réalisés

Indicateurs de résultats :

Tonnage des déchets collectés



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Animer la prévention autour de la réduction des déchets <i>Poursuivre les actions de sensibilisation du plan local de prévention des déchets</i>	1 responsable de service déchet et 1 responsable adjoint (animateur déchets)	Animation/événement/communication. Outils pédagogiques: 5000€/an 30 000€ composteurs individuels et 20 000€ pour composteurs collectifs en 2025	2026-2032
	Réduire le traitement des déchets alimentaires <i>Promouvoir le compostage individuel et accompagner les communes, la restauration collective et les professionnels vers moins de gaspillage alimentaire.</i>			
	Réduire les déchets verts à la source <i>Sensibiliser aux pratiques de jardinage vertueux pour une gestion des déchets verts «à la parcelle» (paillage, broyage, mulching...)</i>			
À lancer	Développer une politique d'achat responsable <i>Intégrer des critères durables dans les achats publics et sensibiliser à la consommation responsable.</i>	Services CCPBS et communaux	/	2027
	Faciliter le broyage des déchets verts pour les particuliers <i>Proposer un service ponctuel de broyeur via convention avec un prestataire pour les riverains.</i>	Services CCPBS et prestataire à définir		2029
Pistes de réflexion	Mettre en place une tarification incitative Interdire l'apport des déchets de tonte en déchèterie			

Objectifs à 2030

Domaine d'action et résultats attendus à 2030

Objectif de -X kg / habitant

Conso (GWh)

GES (tCO2e)

Adaptation CC

Qualité de l'air

Réduction

Réduction

Pas d'effet

Pas d'effet

ACTION 2.6 Encourager les pratiques de réemploi et de recyclage

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Encourager le réemploi et le recyclage des déchets produits sur le territoire en soutenant les initiatives locales et en facilitant l'accès à des solutions de valorisation pour les habitants.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défis 1 : Sauvegarder la biodiversité, la qualité paysagère et répondre aux enjeux sur l'eau, l'assainissement et les déchets



PILOTE

Association « la p'tite boîte »
CCPBS



PARTENAIRES



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre d'actions de sensibilisation réalisées ;
Nombre d'actions menées dans le cadre du plan local de prévention des déchets

Indicateurs de résultats :

Tonnage des déchets collectés ;



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Gérer et animer deux recycleries en Pays Bigouden Sud, des ateliers de réparation et une objethèque <i>Gestion par l'association la « p'tite boîte » de deux recycleries locales, permettant de favoriser le réemploi et la sensibilisation. Mise à disposition de matériel mutualisé (vaisselle, outils, mobilier...) via une objethèque accessible aux habitants. Organisation d'ateliers de réparation : Recyclette (vélo), Repair Café (objets du quotidien), i.Repair Café (matériel informatique).</i>	Moyens humains de l'association (11 employés et 124 bénévoles)	/	2026-2032
	Faciliter l'accès à la ressource en déchetterie <i>Mise en place d'une convention avec La P'tite Boîte pour récupérer des objets déposés en déchetterie, en vue de leur réemploi.</i>	1 responsable de service déchet et 1 responsable adjoint (animateur déchets)		2026-2032
	Poursuivre les actions de sensibilisation au tri sélectif et la gestion des déchetteries communautaires <i>Communiquer auprès des riverains sur le tri,</i>			
À lancer	Poursuivre le partenariat entre la CCPBS et l'association « la p'tite boîte »			

Objectifs à 2030

Augmentation de la part du recyclage

Domaine d'action et résultats attendus à 2030

Conso (GWh)

Hors consommation territoriale

GES (tCO2e)

Hors émissions territoriales

Adaptation CC

Pas d'effet

Qualité de l'air

Pas d'effet

ACTION 2.7 Favoriser, mettre en valeur et structurer la consommation alimentaire locale

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mettre en œuvre une stratégie alimentaire territoriale durable, en soutenant les filières locales et en favorisant l'évolution des pratiques alimentaires vers plus de qualité et de proximité.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défis 7 : Dynamiser le tissu économique local



PILOTE

CCPBS



PARTENAIRES

Communes
Acteurs agricoles
Établissements scolaires

Acteurs de l'agroalimentaire et de la restauration



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre d'initiatives (AMAPS, coopératives, collectifs...) liées à l'alimentation locale sur le territoire ; Nombre d'actions de sensibilisation réalisées

Indicateurs de résultats :

Part de l'alimentation locale dans la restauration collective ; Tonnage de marchandise issue de la pêche locale et raisonnée



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Encourager le « manger local et de qualité » dans la restauration collective <i>Aider la restauration collective à développer un mode d'approvisionnement local</i> <i>Aider les producteurs à répondre aux marchés publics et informer les nouveaux installés des débouchés possibles en restauration collective.</i>	Moyens du service économie de la CCPBS et des partenaires		2026-2032
	Promouvoir et soutenir les circuits courts <i>Référencer et valoriser le réseau des producteurs/distributeurs avec le site « Ancrez-vous », au travers d'une carte des producteurs locaux et lors d'événements</i>			2026-2032
A lancer	Accompagner aux changements des habitudes alimentaires <i>Pour les habitants : accompagner vers l'alimentation locale et les circuits courts, encourager les activités solidaires autour de l'alimentation durable, communiquer autour d'événements nationaux.</i> <i>Pour les scolaires : éduquer et sensibiliser dès le plus jeune âge en faveur d'une meilleure alimentation, locale et durable.</i>	1 ETP/an	Selon niveau d'ambition : 0 – 50 000 €	2026 - 2032
	Piste de réflexion	Structurer et approfondir les actions visant à valoriser la consommation alimentaire locale au travers d'un PAT (Projet Alimentaire territorial)		

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Augmenter la part de l'alimentation locale dans la restauration collective	Hors consommations territoriales	Hors émissions territoriales	Pas d'effet	Pas d'effet

AXE 2 – S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables

ACTION 2.8 Favoriser l'implication des acteurs économiques dans la sobriété

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Poursuivre, renforcer et promouvoir l'accompagnement des entreprises du territoire vers une réduction de leurs consommations énergétiques, d'eau, de matières premières et vers la diminution de leurs productions de déchets.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défis 2 : s'engager dans la sobriété énergétique et les énergies renouvelables



PILOTE

CCPBS



PARTENAIRES

CCI*
CMA*

Acteurs du territoire



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre d'actions de sensibilisation réalisées

Indicateurs de résultats :

Consommation énergétique des bâtiments ;
Consommation en m³ d'eau ; Nombre d'acteurs formés / labellisés



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget	calendrier
En cours	Accompagner les entreprises vers la sobriété énergétique et matérielle <i>Soutenir les entreprises industrielles, artisanales et tertiaires dans la réduction de leur consommation d'énergie, d'eau et de matières premières, par la promotion des dispositifs existants et en répondant à des AMI proposés par la CCI et la CMA</i>	Moyens du service économie et des partenaires	/	2026-2032
	Favoriser la montée en compétences et la reconnaissance des professionnels engagés <i>Encourager les démarches de labellisation (type Répar'Acteurs, RGE...) et diffuser les bonnes pratiques auprès des entreprises. Communiquer auprès du grand public sur les labels pour valoriser les professionnels responsables.</i>			2026-2032
À lancer	Animer les réseaux et faciliter l'interconnaissance entre les professionnels sur les transitions <i>Partir des canaux de communication existants pour structurer un réseau transitions, organiser des animations et temps d'échanges sur le sujet et des visites de sites.</i>	Service économie et poste en charge du PCAET	/	2029-2032
Pistes de réflexion	Conventionnement avec la CCI et la CMA sur les thématiques liées à la sobriété et aux énergies renouvelables pour proposer des accompagnements plus poussés pour les entreprises du territoire			

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Tertiaire / Industrie (toutes actions confondues) : - 19% / - 11 % des consommations - 26% / -28% d'émissions de GES	- 21 GWh	- 3,3 ktCO2eq	Pas d'effet	Amélioration

AXE 2 – S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables

ACTION 2.9 Promouvoir un tourisme et des loisirs durables sur le territoire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Accompagner et soutenir les professionnels du tourisme et du nautisme vers une meilleure maîtrise de leurs consommations d'énergie et des ressources.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 2.7 : Dynamiser le tissu économique local

PILOTE

CCPBS

PARTENAIRES

OTPBS* ;
12 communes ;
NPB* ; NEB* ;
OT29* ; UBHPA* ; CCI ; CMA ;
Destination Quimper
Cornouaille

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombres d'événements « hors saison »

Nombres de réunions à destination de professionnels sur les labels

Indicateurs de résultats :

Nombre de professionnels lancés dans une démarche de labellisation



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Encourager la labellisation des professionnels du tourisme et du nautisme. <i>Sensibiliser et accompagner les acteurs vers des labels (éco-labels, clé verte, accueil vélo...) et valoriser les établissements labellisés dans les actions de communication de l'OTPBS.</i>	Service tourisme de la CCPBS Services de l'OTPBS;	Ingénierie service tourisme	2026-2027
	Poursuivre une offre de loisirs et de tourismes 4 saisons <i>Soutenir le développement d'activités et d'événements hors saison estivale, en particulier l'odyssée Bigouden, conformément à la stratégie Tourisme 2022-2027.</i>	Schéma communautaire du tourisme du Pays bigouden sud 2022-2027	Odyssée bigouden : 5000€ en 2025	
	Accompagner la commune de Plomeur dans l'aménagement touristique durable du site de la Torche <i>Réflexion sur la gestion de la fréquentation, des différents usages et la préservation du site.</i>	Services de la commune de Plomeur	/	2026-2032
À lancer	Effectuer le bilan de la stratégie tourisme 2022-2027 et engager la construction de la stratégie tourisme 2028-2033 : <i>Poursuivre la promotion du tourisme hors saison et y intégrer les enjeux Air-Climat-Énergie</i>	Service tourisme ; Observatoire du tourisme	Construction stratégie : 40 000€	2026 - 2033
Pistes de réflexion	<i>S'appuyer sur l'aménagement et la gestion qui seront mis en place sur le site de la Torche pour les étendre à d'autres sites du territoire</i>			

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
Tertiaire (toutes actions confondues) : - 19% des consommations - 26% d'émissions de gaz à effet de serre	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air

ACTION 2.10 Soutenir la transition énergétique de la filière pêche

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Accompagner la filière maritime vers plus de résilience et de sobriété en soutenant la modernisation des équipements portuaires, l'adaptation au changement climatique et l'innovation pour la décarbonation des activités.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 7 : Dynamiser le tissu économique local



PILOTES

SMPPPC*



PARTENAIRE(S)

CDPMEM 29*

CCI*

CCPBS



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre d'acteurs de la filière impliqués dans des démarches de sobriété ; Nombre de ports équipés pour l'électrification/les biocarburants ; Nombre d'actions de sensibilisation



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget	calendrier
En cours	Moderniser les criées Solarisation des toitures et parkings (Le Guilvinec, Loctudy), récupération des eaux de pluviales de toiture	SMPPPC	Plan pluriannuel de travaux	2026-2032
	Soutenir l'efficacité et la sobriété énergétique de l'ensemble de la filière : pêche, criées, transports, etc.	SMPPPC CDPMEM 29 CCI		2026-2032
	Adapter les ports aux changements climatiques Renforcement des infrastructures pour faire face aux effets du dérèglement climatique : aléas, élévation niveau marin ...	SMPPPC	Plan pluriannuel de travaux	2026-2032
À lancer	Soutenir les innovations en faveur de la décarbonation de la filière maritime Etudier et soutenir l'électrification des petits bateaux de pêche : électrification des ports, bateau-pilote	SMPPPC		
	Etudier l'équipement des ports en carburants alternatifs : biogaz, biocarburants, etc. Bateaux pilotes	SMPPPC		
Pistes de réflexion	Anticiper l'émergence de nouvelles filières et des nouveaux types de carburants dans la réflexion des plans guides visant à programmer l'aménagement des ports			

Objectifs à 2030

Domaine d'action et résultats attendus à 2030

Pêche (toutes actions confondues) :
 - 11% de consommations
 - 12% des émissions de gaz à effet de serre

Conso (GWh)

GES (tCO2e)

Adaptation CC

Qualité de l'air

Réduction

Réduction

Contribue

Amélioration

ACTION 2.11 Soutenir l'innovation et accompagner la transition énergétique de la plaisance

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Accompagner la plaisance vers plus de sobriété et de durabilité, en agissant sur la sensibilisation des usagers, la gestion environnementale des ports et la décarbonation de la flotte.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 7: Dynamiser le tissu économique local



PILOTE

SMPPPC



PARTENAIRES

CCI*
CommunesOTPBS*
OUESCO

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre de ports équipés pour la plaisance durable

Nombre d'actions de sensibilisation menées

Indicateurs de résultats :

Nombre de bateaux bas-carbone



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget	calendrier
En cours	Inciter à la sobriété des plaisanciers <i>Diffuser des informations via les capitaineries sur la gestion des déchets, les économies d'eau et d'énergie.</i>	CCI		2026-2032
	Gestion des pollutions dans les ports <i>Identifier les besoins en aire de carénage et renforcer les dispositifs de prévention des pollutions.</i>	SMPPPC / CCI / OUESCO	Plan pluriannuelle de travaux	
	Accompagner la décarbonation de la plaisance <i>Identifier les besoins des ports et des usagers pour développer des infrastructures adaptées (ex : bornes électriques, carburants alternatifs). bateau-pilote.</i>	SMPPPC		
À lancer	Inciter à l'efficacité énergétique des bateaux de plaisance <i>Promouvoir des bateaux plus sobres en énergie et soutenir les initiatives allant dans ce sens.</i>	SMPPPC		
	Optimiser l'espace portuaire <i>Étudier et développer des solutions telles que le port à sec pour désengorger les plans d'eau.</i>	SMPPPC	Plan pluriannuelle de travaux	
Pistes de réflexion	<i>Mise en place d'installation "Boat-to-Grid" dans les ports de plaisance. Proposer un service d'abonnement annuel qui permet d'utiliser une flotte de bateaux de plaisance, exemple de Breizh Boat Club au port de Kernevel (Larmor-Plage).</i>			

Objectifs à 2030

La stratégie ne détaille pas les objectifs de réduction de consommations d'énergie et de gaz à effet de serre de la plaisance

Domaine d'action et résultats attendus à 2030

Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Réduction	Réduction	Pas d'effet	Amélioration

ACTION 2.12 Massifier la production d'énergie renouvelable par le photovoltaïque

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Valoriser le potentiel solaire du territoire par le déploiement de solutions photovoltaïques.

Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Defi 2 : S'engager de la sobriété énergétique et favoriser les énergies renouvelables



PILOTE

CCPBS



PARTENAIRES

SDEF*
QCD*
Communes

SEML* énergies
en Finistère
Investisseurs
privés



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :
Puissance raccordée (kWc)

Indicateurs de résultats :

Production renouvelable injectée
Nombre de projets d'autoconsommation



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget	calendrier
En cours	Accompagner les particuliers et entreprises dans leurs projets d'installation photovoltaïque : <i>Renseigner les particuliers via réseau Tynéo , les collectivités via le SDEF et les entreprises via les chambres consulaires</i>	Réseau Tynéo SDEF CCI CMA		2026-2032
	Poursuivre l'équipements des toitures et parkings publics en centrales photovoltaïques <i>Mobiliser les investissements publics et soutenir les initiatives citoyennes de communautés d'énergie</i>	SDEF CCPBS Communes	2 M € pour 2 MWc	2026-2032
	Engager les travaux d'installation et mettre en service le parc photovoltaïque de Tréméoc <i>Équipement en panneaux photovoltaïques de l'ancienne installation de stockage de déchets non dangereux (5 280 panneaux - 3 MWc)</i>	SEML* énergies en Finistère	3 M €	2026
	Intégrer dans le PLUiH* des règles facilitant les installations photovoltaïques	PLUiH*	Voir fiche action 5.1	2026 - 2028
À lancer	Étudier les sites éligibles pour l'accueil de solutions photovoltaïques (bâtiments, ombrières, centrales photovoltaïques au sol) elon les dispositions réglementaires	CCPBS SEML* énergies en Finistère		2026-2032
Pistes de réflexion	Travail avec le SDEF et Enedis sur l'impact de l'injection massive d'électricité solaire sur le réseau public de distribution (stockage, pilotage)			

Objectifs à 2032

Objectif par indicateur

Production totale d'électricité renouvelable

Domaine d'action et résultats attendus à 2032

Production (GWh)

GES (tCO2eq)

Adaptation CC

Qualité de l'air

60 GWh

- 12 ktCO2eq

Indirect

Indirect

AXE 2 – S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables

ACTION 2.13 Accélérer la production locale de chaleur et de gaz renouvelables

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

En complément de la production solaire, la chaleur renouvelable doit se développer au travers du bois-énergie, de la géothermie, du biogaz et du solaire thermique.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 2 : S'engager de la sobriété énergétique et favoriser les énergies renouvelables

PILOTE

CCPBS

PARTENAIRES

EPCI Cornouaille
Communes
SDEF

ADEME*
OUESCO

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre d'installations bois

Nombre d'installations de production de chaleur autres que bois

Indicateurs de résultats :

Production chaleur renouvelable

Gaz injecté



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget	calendrier
En cours	Etudier et engager les travaux en vue de la réalisation d'un réseau de chaleur à Pont-l'Abbé desservant des bâtiments tertiaires publics et privés du centre-ville	Commune de Pont-L'Abbé SDEF	Investissement : 10,4 M € pour 9 GWh	2026-2028
	Poursuivre les installations dans les bâtiments publics et privés de dispositifs plus vertueux : chaufferies bois, géothermie sur pompe à chaleur, solaire thermique pour eau chaude sanitaire	CCPBS Communes SDEF	Autres investissements : 2 M € pour 1,5 GWh Fonds chaleur	2026-2032
À lancer	Poursuivre la réflexion engagée sur la structuration d'une filière-bois locale Mobilisation de la ressource en bois bocager, plantations Etude de la filière miscanthus	OUESCO		
	<i>Pistes de réflexion</i>		<i>Etudier le potentiel d'installation d'un méthaniseur</i>	

Objectifs à 2032	Domaine d'action et résultats attendus à 2032			
Objectif par indicateur	Prod (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Chaleur et gaz renouvelable	28 GWh	7 ktCO2eq	-	-

AXE 2 – S'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables

ACTION 2.14 Adapter les réseaux de distribution d'énergies aux évolutions induites par la transition climatique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Adapter les réseaux d'électricité et de gaz à la hausse des besoins et à l'évolution des modes de consommation et de production. S'adapter aux aléas climatiques afin de garantir la continuité de la distribution à long terme.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 2 : S'engager de la sobriété énergétique et favoriser les énergies renouvelables



PILOTE

SDEF*



PARTENAIRES

ENEDIS* GRDF*
Communes CCPBS



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Investissement annuel sécurisation du réseau électrique
Investissement modernisation réseau de gaz

Indicateurs de résultats :

Pourcentage de sécurisation du réseau électrique (BT et HTA)
Pourcentage d'énergie renouvelable dans les réseaux
Linéaire réseaux de chaleur



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget / financement	calendrier
En cours	Sécuriser et renforcer le réseau électrique <i>Objectif : 100 % de sécurisation en 2050 Renforcement du réseau HTA/BT (postes de transformation, réseau) Réservation de 18 MW au poste source de Plomeur (S3RENR Bretagne révisé)</i>	SDEF : services concession / travaux électrification rurale ENEDIS	Budget SDEF et Enedis : X €/an Financement Etat (FACE)	2026-2032
	Adapter le réseau de gaz <i>Maillage des boucles de distribution pour répartir la production de biogaz</i>	GRDF (concessions communales) et SDEF (si compétence transférée)	Budget travaux GRDF	2026-2032
À lancer	Faire émerger des réseaux de chaleur <i>Solution collective de décarbonation du chauffage, concrétisation du réseau de chaleur de Pont L'Abbé</i>	SDEF : pôle énergie Commune de Pont-L'Abbé	Fonds chaleur	2026-2028
	<i>Pistes de réflexion</i>	<i>Utilisation intelligente des réseaux : pilotage, stockage et effacement électriques (bornes de recharge, bâtiments)</i>		

Objectifs à 2032	Domaine d'action et résultats attendus à 2032			
Objectif par indicateur	Année 0	2032	Adaptation CC	Qualité de l'air
Investissement annuel sécurisation du réseau électrique	€	€		
Investissement modernisation réseau de gaz	€	€		
% de sécurisation du réseau électrique (BT et HTA)	86 % /	80 %	91 % / 87 %	Résilience
% d'énergie renouvelable dans les réseaux	%	%		
Linéaire réseaux de chaleur	ml	ml		

3.3. AXE 3 - Sauvegarder les puits de carbone et de biodiversité

Le PCAET du Pays bigouden sud prévoit d'augmenter la séquestration carbone annuelle de 20% par les sols et les végétaux d'ici 2030. Cela implique de limiter l'artificialisation des sols et de préserver les espaces naturels remarquables et ordinaires.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, la collectivité et ses partenaires (communes, OUESCO, Conservatoire du littoral, Agence de l'eau, etc.) misent sur une série d'actions concrètes visant à renforcer la résilience des écosystèmes locaux. Parmi ces actions, la mise en place de plan de gestion des espaces naturels remarquables, la sensibilisation du public aux enjeux de conservation, la mobilisation d'outils réglementaires (PLUiH, réserves naturelles) ou encore la réalisation d'inventaire précis du bocage.

A cette fin, **3 actions** ont été retenues dans le programme d'actions :

3.1	Protéger, préserver et restaurer les espaces naturels et paysagers remarquables
3.2	Préserver, restaurer et valoriser le bocage et les zones humides
3.3	Valoriser une gestion vertueuse des espaces verts et naturels

AXE 3 – Sauvegarder les puits de carbone et de biodiversité

ACTION 3.1 Protéger, préserver et restaurer les espaces naturels et paysagers remarquables

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Le Pays bigouden sud dispose d'un patrimoine naturel et paysager remarquable. Des atouts fragiles, à maintenir au travers de la conservation de la faune et de la flore, la réalisation de travaux de gestion, la sensibilisation du public aux enjeux de conservation.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 1 : Sauvegarder la biodiversité, la qualité paysagère et répondre aux enjeux d'eau, d'assainissement et de déchets



PILOTE

CCPBS



PARTENAIRES

communes CCHPB*	Région Bretagne
Conservatoire du littoral	Département29
Associations	OUESCO*
	Agriculteurs



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Superficie d'espaces naturels gérés

Nombre d'ETP affectés à la gestion

Nombre d'animations avec les scolaires

Indicateurs de résultats :

Nombre de participants aux animations ;

superficie de la réserve naturelle régionale



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Gérer, valoriser et entretenir des espaces naturels remarquables d'intérêt communautaire en gestion communautaire <i>Mise en protection de milieux fragiles ; travaux forestiers ; entretien des chemins de randonnée ; surveillance des sites ; suivis naturalistes</i>	14 agents (3 gardes du littoral, 7 agents terrain, 2 animateurs nature, 1 chargée de mission réserve naturelle régionale), 1 responsable de service	2026 – 2032	
	Sensibiliser le public aux enjeux de conservation <i>Organisation de rendez-vous nature à destination du grand public (balades, ateliers, art et nature) et d'animations à destination des scolaires</i>			
	Mobiliser les outils réglementaires pour protéger ces espaces naturels <i>Au travers de la réserve naturelle régionale des dunes et paluds bigoudènes et du PLUiH</i>			
	Accompagner la commune de Plomeur dans la mise en œuvre de l'étude sur le devenir du site de la Torche <i>Pour une gestion durable de l'économie touristique</i>			
À lancer	Élaborer le plan de gestion et mettre en œuvre de la réserve naturelle régionale des dunes et paluds bigoudènes	2 gardes du littoral, mutualisés avec la CCHPB	À définir dans le plan de gestion	2026 – 2032

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
Augmentation de la capacité de séquestration du territoire Séquestrer 25% des émissions de GES	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air

AXE 3 – Sauvegarder les puits de carbone et de biodiversité

ACTION 3.2 Préserver, restaurer et valoriser le bocage et les zones humides

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Préserver la biodiversité et la ressource en eau en protégeant les zones humides et le maillage de haies et de talus, pour garantir nos conditions de vies, dans un contexte de changement climatique et d'érosion de la biodiversité.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 1 : Sauvegarder la biodiversité, la qualité paysagère et répondre aux enjeux d'eau, d'assainissement et de déchets



PILOTE

Ouesco



PARTENAIRES

12 communes
Agence de l'eau
CCPBS
Propriétaires

Département
Finistère
Région Bretagne
Agriculteurs



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre d'ateliers participatifs de plantation de haies organisés

Indicateurs de résultats :

Linéaire de haies restaurées, conservées ou plantées ; Surface totale de zones humides



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Renforcer le maillage bocager Soutien aux travaux de création et de restauration du bocage à destination des propriétaires et agriculteurs. Sensibilisation et animation aux thématiques liées au bocage : conférence, réunion publique, visites sur place...	0,6 ETP Ouesco Programme Breizh Bocage		2026 – 2027
	Poursuivre la réflexion engagée sur la structuration d'une filière bois locale (voir action 2.13)			2026 – 2027
	Intégrer dans le PLUiH* des règles visant à repérer graphiquement et à protéger les zones humides et les éléments bocagers Sur la base de l'inventaire des zones humides réalisé sur les 12 communes par Ouesco, et du diagnostic simplifié du bocage	Voir fiche action 5.1		2026 – 2028
	Préserver les zones humides S'appuyer sur l'inventaire permanent pour accompagner les porteurs de projet et les collectivités dans la prise en compte des zones humides (séquence ERC, urbanisme) et promouvoir des modes de gestion adaptés.	0,2 ETP Ouesco		2026 – 2032
À lancer	Réaliser un diagnostic complet du bocage Pour identifier et hiérarchiser les haies et talus en fonction de leurs caractéristiques.	CCPBS		2029 – 2032

Objectifs à 2030

Augmentation de la capacité de séquestration du territoire
Séquestrer 25% des émissions de GES

Domaine d'action et résultats attendus à 2030

Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Pas d'effet	Séquestration	Contribue	Amélioration

ACTION 3.3 Valoriser une gestion vertueuse des espaces verts et naturels

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mettre en œuvre une gestion différenciée et résiliente des espaces verts, adaptée à chaque site selon ses usages, sa fréquentation et son contexte écologique. Cette approche favorise la biodiversité, la sobriété et optimise les ressources humaines et financières.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Defi 1 : Sauvegarder la biodiversité, la qualité paysagère et répondre aux enjeux de l'eau, l'assainissement et les déchets.



PILOTE

CCPBS et communes



PARTENAIRES



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre de sites concernés par la démarche de libre évolution;

Indicateurs de résultats :

Nombre de projets de renaturation intégrant le principe de libre évolution; Nombre d'actions de sensibilisation mises en œuvre à destination des usagers



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Poursuivre et valoriser les pratiques existantes <i>Des pratiques de gestion différenciée (pousse libre, tonte raisonnée, fauche tardive...) sont déjà mises en œuvre dans plusieurs communes et sur le site du centre technique communautaire de Kérist. Il s'agit de les documenter, d'échanger sur les retours d'expérience pour identifier les bonnes pratiques, les freins éventuels et leur potentiel de généralisation.</i>	Services CCPBS et communaux (Bâtiment, espaces naturels, espaces verts, communication...)	/	2027
À lancer	Engager une réflexion sur un plan de gestion différenciée communautaire <i>Lancer une démarche de co-construction d'un plan de gestion différenciée à l'échelle de la CCPBS, en associant les agents et les élus. Afin d'assurer la faisabilité des actions et leur appropriation par les équipes concernées.</i>	Services CCPBS et communaux	/	2026-2032
	Accompagner le changement de pratiques par la pédagogie <i>Mettre en place une signalétique explicative pour contextualiser et valoriser ces démarches auprès du public sur les sites accueillant du public.</i>	Services espaces naturels et communication	Prix d'un panneau ?	

Objectifs à 2032

Objectif par indicateur
 Si pas de détails : objectif réduction secteur (Cf Stratégie)

Domaine d'action et résultats attendus à 2032

Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Pas d'effet	Séquestration	Contribue	Amélioration

3.4. AXE 4 - Adapter le territoire aux changements climatiques

Le Pays bigouden sud est exposé aux aléas climatiques. L'étude de vulnérabilité, présentée dans le diagnostic, souligne six principaux enjeux :

- La multiplication des inondations par submersion marine essentiellement, dues aux événements exceptionnels et à la montée du niveau marin, avec le changement climatique et l'érosion côtière. D'importants dégâts socio-économiques pourraient affaiblir le territoire et ses activités ;
- La ressource en eau, qui sera de plus en plus rare pourra générer des tensions entre ses différents usagers ;
- L'intensification des mouvements de terrain, qui pourraient avoir des impacts matériels et sur la biodiversité du territoire ;
- Le risque d'incendies de forêts, très limité actuellement, qui augmentera avec les hausses de température et l'allongement des phénomènes de sécheresse. Les habitations à proximité des espaces boisés seront de plus en plus vulnérables ;
- L'économie locale : La pêche, l'une des activités économiques principales du territoire et composante essentielle de son identité, sera vulnérable aux effets du changement climatique (ressource halieutique, exposition des ports) ;
- Les milieux urbains verront leur population impactée par le changement climatique. En effet, la population citadine sera la plus sensible aux canicules fréquentes, notamment à cause du phénomène d'îlot de chaleur urbain qui sera renforcé. Mais également par la propagation de maladies infectieuses ou vectorielles qui se développeront plus facilement en milieu urbain.

Le changement climatique est réel et ses conséquences touchent le territoire. Il est par conséquent nécessaire que ces derniers **anticipent et s'adaptent** à l'idée d'un futur incertain, fortement lié à la modification des températures moyennes.

L'objectif pour la CCPBS est donc de limiter la vulnérabilité du territoire face aux enjeux climatiques en améliorant sa résilience et en renforçant sa connaissance des risques. L'enjeu est **d'adapter le territoire dans son ensemble** en prenant en compte ses pratiques, ses activités et ses habitants.

Face aux conséquences du changement climatique, la **préservation** de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité du territoire est un enjeu majeur. Celui-ci implique des transformations significatives en matière d'aménagement du territoire afin de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

A cette fin, **5 actions** ont été retenues dans le programme d'actions :

4.1	Définir une stratégie locale d'adaptation pour faire face aux risques érosion et submersion marine et porter une réflexion sur la relocalisation
4.2	Renforcer la culture du risque auprès des habitants, professionnels et élus
4.3	Préserver la ressource en eau : limiter les pressions et reconquérir sa qualité
4.4	Désimperméabiliser les sols et végétaliser pour limiter les îlots de chaleur, prévenir les inondations et améliorer le cadre de vie
4.5	Accompagner les exploitations agricoles dans les transitions environnementales

AXE 4 – Adapter le territoire aux changements climatiques

ACTION 4.1 Définir une stratégie locale d'adaptation pour faire face aux risques érosion et submersion marine et porter une réflexion sur la relocalisation

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Fortement exposée aux risques littoraux, la CCPBS porte une politique volontariste et prospective visant à adapter le territoire face aux risques d'érosion et de submersion et à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 3 – Adapter le territoire au risque de submersion marine



PILOTE

CCPBS



PARTENAIRES

Les 12 communes du territoire

**État
CCPF* / CCA*
Ville de
Concarneau**



INDICATEURS DE SUIV

Indicateurs de moyens :

Temps d'animation opérationnelle ; Nombre de diagnostics de vulnérabilité réalisés ; Budget engagé pour la sécurisation des infrastructures de relocalisation, la renaturation

Indicateurs de résultats :

Réalisation des études et des travaux projeté

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Poursuivre les études et travaux de maintien et de renforcement des ouvrages de protection hydraulique	Programme d'actions et de prévention des inondations	1,14 M€ HT Financement CCPBS et État FPRNH*	2026 – 2030
	Concevoir deux digues rétro-littorales à Treffiagat et à Combrit Ile-Tudy <i>Protéger les zones urbanisées des bassins des risques de submersion marines de Treffiagat et de Combrit Île-Tudy</i>	Moyens humains service littoral et biodiversité, CCPBS	7,3 M€ HT Financement CCPBS et État FPRNH*	2026 – 2030
	Accompagner les communes dans l'élaboration de leurs cartes locales d'exposition au recul du trait de côte et assurer leur transcription stratégique et réglementaire dans le PLUiH <i>Éviter les nouvelles installations dans les secteurs fortement exposés aux risques</i>	Carte locale d'exposition au recul du trait de côte Moyens humains CCPBS	50 000 € HT Eligible fonds vert	2026 – 2027
À lancer	Engager une réflexion prospective sur la recomposition spatiale <i>Analyser les zones les plus exposées à moyen et long-terme et identifier les besoins de relocalisation (habitats, infrastructures dont portuaires, activités économiques). Explorer les secteurs potentiels de relocalisation.</i>	PLUiH * Moyens humains service planification locale CCPBS		2026 – 2032
Pistes de réflexion	<i>Étudier d'autres stratégies d'adaptation au changement climatique (ouvrages de protection, réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des activités, solutions fondées sur la nature)</i>			2026 – 2032

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Protéger les milieux anthropisés et naturels du risque Inondation	Pas d'effet	Pas d'effet	Contribue	Pas d'effet

AXE 4 – Adapter le territoire aux changements climatiques

ACTION 4.2 Renforcer la culture du risque auprès des habitants, professionnels et élus

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Sensibiliser et communiquer auprès des habitants, professionnels et élus sur les risques encourus à l'échelle du territoire, sur les différents moyens de limiter les conséquences sur les personnes et les biens et sur les manières de gérer la crise si elle devait survenir.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 3 – Adapter le territoire au risque de submersion marine



PILOTE

CCPBS / CCPF*



PARTENAIRES

12 communes
Acteurs économiques
Scolaires

Association « Effet mer »
Chambres consulaires



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Temps d'animation opérationnelle

Indicateurs de résultats :

Réalisation et mise à jour des DICRIM ;
Organisation de réunions d'information ou de sessions de formation ; Évènements publics organisés ; Nombre d'évènements en classe



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Accompagnement des communes dans leur obligation de prévention et d'information de la population <i>Création/mise à jour des DICRIM* et réalisation des informations réglementaires aux citoyens</i>	Programme d'actions et de prévention des inondations	10 000 € TTC Financement CCPBS et État FPRNH*	2026 – 2032
	Information et formation des élus et techniciens aux risques littoraux et à leur gestion <i>Montée du niveau marin, modalités de survenance d'épisodes météorologiques à risque et chaîne de décision en cas de crise, exercices de gestion de crise</i>		80 000 € TTC Financement CCPBS et État FPRNH*	
	Sensibilisation du grand public et des scolaires aux risques de submersion et d'érosion <i>Organisation annuelle, par l'association « Effet mer » du festival « Si la mer monte » à l'Île-Tudy Vulgarisation du risque auprès des élèves grâce à un animateur spécialisé de la CCPBS Mobilisation d'outils d'information et de sensibilisation (Maquette, exposition, etc)</i>		Moyens humains du service littoral et biodiversité de la CCPBS	
	Information les acteurs économiques <i>Dernières connaissances en matière d'aléa, réglementation en matière de prévention, actions de préparation ou de gestion de crise</i>		48 000 € TTC Financement CCPBS et État FPRNH*	

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
100% des élus et techniciens formés 1 campagne de communication à destination du grand public 1 campagne de communication à destination des professionnels	Pas d'effet	Pas d'effet	Contribue	Pas d'effet

ACTION 4.3 Préserver la ressource en eau : limiter les pressions et reconquérir sa qualité

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Préserver la ressource en eau en assurant la performance des infrastructures, en encourageant les usages sobres et alternatifs, et en renforçant l'acculturation aux risques de sécheresses et aux conflits d'usage.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 1 : sauvegarder la biodiversité, la qualité paysagère et répondre aux enjeux sur l'eau, l'assainissement et les déchets



PILOTES

CCPBS
OUESCO

SIVALODET



PARTENAIRES

AELB*	DDTM*
Département 29	AAPPMA*
Région Bretagne	CCI /CMA
Délégataires	QCD*



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre de communication et d'animation sur le sujet

Nombre de kits « économie d'eau » distribués

Indicateurs de résultats :

Évolution des consommations d'eau ; État de performance des réseaux, Pompage d'eau brute dans la retenue



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget	calendrier
En cours	Maintenir la qualité de la ressource en eau Mise en œuvre du SAGE* et du projet de territoire pour l'eau de l'Ouest Cornouaille : actions agricoles, sensibilisation, suivi de la qualité et préservation des milieux aquatiques.	SAGE*, MAEC*, Breizh bocage, inventaire permanent des Zones Humides		2026 - 2032
	Assurer la performance des usines de traitement et des réseaux Garantir l'efficacité des réseaux et des équipements pour limiter les pertes.	Moyens humains actuels à la CCPBS	1,5 à 3 M€/an	2026 - 2032
	Accompagner les entreprises vers une gestion sobre de l'eau Mobiliser les dispositifs portés par les partenaires (CCI, CMA, etc.) pour accompagner les entreprises vers une consommation maîtrisée et la réutilisation des eaux pluviales.	Programmes Ecod'o (CCI), Performa EAU (CMA) Kit économies d'eau du SEA29		2026 - 2032
À lancer	Renforcer la culture du risque face aux risques de sécheresses Sensibiliser aux tensions sur la ressource et aux conflits d'usage.			
Pistes de réflexion	Mettre en place une tarification progressive de l'eau. Poursuivre les réflexions engagées sur la réutilisation eaux usées. Engager une étude hydrologie, milieux, usages et climat pour sécuriser et assurer un accès équitable à l'eau en fonction des besoins vitaux et des autres usages.			

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Poursuivre la sécurisation de l'approvisionnement en eau et prévenir d'éventuels conflits d'usage, particulièrement en période estivale	Pas d'effet	Pas d'effet	Contribue	Pas d'effet

AXE 4 – Adapter le territoire aux changements climatiques

ACTION 4.4 Désimperméabiliser les sols et végétaliser pour limiter les îlots de chaleur, prévenir les inondations et améliorer le cadre de vie

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Réduire l'artificialisation des sols et végétaliser les espaces urbains pour prévenir les inondations par ruissellement, atténuer les îlots de chaleur, et ainsi améliorer la qualité de l'air et offrir des espaces publics plus agréables.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Defi 1 : Sauvegarder la biodiversité, la qualité paysagère et répondre aux enjeux d'eau, d'assainissement et de déchets



PILOTE

CCPBS



PARTENAIRES

12 communes
Aménageurs
Promoteurs

Services techniques



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Information des élus, agents et partenaires sur la démarche qualité

Indicateurs de résultats :

Mesure de l'artificialisation des sols et évaluation de la surface désimperméabilisée



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Mettre en place une démarche et une charte de qualité des opérations d'habitat afin d'accompagner les élus et les aménageurs <i>Ralentir le parcours de l'eau, permettre les interactions entre les habitants et la nature, apaiser les déplacements, etc.</i>	Programme local de l'habitat ; charte qualité des opérations d'habitat Puis PLUiH*	6 000 € HT	2036 - 2032
	Intégrer dans le PLUiH* des règles visant à réduire l'imperméabilisation des sols et à favoriser la végétalisation <i>Coefficient de pleine terre, stationnement perméables, clôtures végétalisées, etc</i>	PLUiH*	Voir fiche action 5.1	2026 - 2028
À lancer	Ralentir l'écoulement des eaux pluviales et expérimenter une approche plus intégrée <i>Désimperméabiliser les sols (cours d'écoles, aires de stationnement, etc) ; Faire du parcours de l'eau un élément structurant du paysage ; favoriser la récupération et la réutilisation des eaux pluviales, impliquer les habitants</i>			
	Végétaliser pour limiter les îlots de chaleur <i>Organiser des espaces de « nature en ville » de manière à réduire les effets d'îlots de chaleur ; Privilégier les espèces végétales non allergisantes et adaptées au changement climatique ; Communiquer sur les bonnes pratiques</i>			

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Protéger les milieux naturels (biodiversité terrestre et marine) des risques inondations, érosion et de sécheresse.	Pas d'effet	Pas d'effet	Contribue	Amélioration

AXE 4 – Adapter le territoire aux changements climatiques

ACTION 4.5 Accompagner les exploitations agricoles dans les transitions environnementales

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Accompagner les acteurs des filières agricoles dans la réduction de leurs impact environnemental, l'amélioration de leurs résiliences face aux conséquences du réchauffement climatique

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 7: Dynamiser le tissu économique local

PILOTE

CCPBS

PARTENAIRES

Chambre d'agriculture
GAB29, CIVAM29

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Nombre de formations dédiées à l'adaptation des pratiques agronomiques par an

Indicateurs de résultats :

Nombre d'exploitations accompagnées ;
Evolution de la SAU en agriculture biologique ;
Emissions de GES du secteur agricole ; Surface PV déployée sur les toitures agricoles

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses de l'environnement <i>Mesures agro environnementales et climatiques et diagnostic agro-environnemental des exploitations opérés dans le cadre de l'aide à l'installation en agriculture</i>	Moyens OUESCO	/	2026-2032
A lancer	Aider les agriculteurs du territoire à adapter leurs cultures et pratiques aux évolutions climatiques <i>Sensibiliser et informer les agriculteurs sur les formations dispensées par les partenaires sur des pratiques plus économies en eau, les aides pour la plantation de haies, créer des liens entre les agriculteurs</i> <i>Communiquer sur les appels à projet/financements</i>	Service économie CCPBS et moyens des partenaires		2026 - 2032
	Accompagner vers la production d'énergie photovoltaïque sur les toitures agricoles <i>Accompagner les agriculteurs vers les aides pour la mise en place de panneaux photovoltaïques</i>			En fonction du partenariat établi
	Développement d'une filière locale du bois <i>(CF fiche action 2.13)</i>			2026 - 2032

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
-6% des consommations et -8% des émissions de GES du secteur agricole	- 1 GWh	- 1,4 ktCO2eq	Contribue	Réduction

3.5. AXE 5 - Déclencher l'action par l'exemple

La **réussite de la transition écologique** et du Plan Climat Air Énergie Territorial nécessite un engagement sans précédent de l'ensemble des acteurs à toutes les échelles, car elle implique des changements de comportements individuels et collectifs. Du point de vue local, le Plan Climat doit **impulser** et **accompagner** cette mobilisation afin que les habitant·e·s, les communes, les acteurs économiques ou encore les associations puissent, chacun à son niveau, contribuer à l'effort collectif.

La prise en compte des enjeux environnementaux nécessite en premier lieu de réinterroger en permanence l'ensemble des politiques publiques de la collectivité. La transition écologique est **multicritère**, elle concerne les domaines de la mobilité, de l'habitat, de l'énergie, des déchets, du cycle de l'eau, de l'agriculture, etc.

En parallèle des instances publiques, les habitant·e·s sont de plus en plus soucieux d'agir pour la préservation de la planète. Il est essentiel d'apporter des réponses en matière d'environnement et de **favoriser l'appropriation individuelle de ces enjeux collectifs et complexes** en sensibilisant tous les publics à la transition.

Finalement, le suivi de la mise en œuvre du Plan Climat et la collecte des données pour en mesurer son **efficacité** représentent un enjeu majeur. La **fiabilité** du suivi doit permettre de comparer les données collectées et d'opérer des réajustements en cours de route si cela s'avère nécessaire pour adapter les actions mises en œuvre.

A cette fin, **6 actions** ont été retenues dans le programme d'actions :

5.1	Définir la gouvernance du PCAET : un pilotage intercommunal et une implication renforcée des communes
5.2	Sensibiliser, communiquer et mobiliser les acteurs du territoire et les citoyens aux sujets de transition
5.3	Décliner règlementairement les objectifs du PCAET au sein du futur Plan Local d'Urbanisme et d'habitat intercommunal (PLUiH)
5.4	Proposer une charte de l'événementiel responsable
5.5	Adopter une stratégie numérique responsable
5.6	Accélérer la transition du patrimoine public

ACTION 5.1 Définir la gouvernance du PCAET : un pilotage intercommunal et une implication renforcée des communes**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**

La définition d'une gouvernance pérenne et concertée avec les communes, précisant les rôles de chaque acteur, et mettant en place des instances de décision et de suivi régulières permettra de s'assurer de l'avancée effective du programme d'actions et de l'atteinte des objectifs du PCAET.

**LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE**

Transversale

**PILOTE**

CCPBS

**PARTENAIRES****Élus et agents communaux et communautaires****INDICATEURS DE SUIVI****Indicateurs de moyens :**

Nombre de comités de suivi ; réunions d'étape et de validation ; organisation d'actions de sensibilisation et de sessions de formation à destination des élus et agents

Indicateurs de résultats :

Bilan annuel et mi-parcours – résultats atteints

**DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
À lancer	<p>Suivre et évaluer la mise en œuvre du programme d'actions du PCAET Contrôler les résultats quantitatifs et qualitatifs des actions et leur adéquation avec la trajectoire du PCAET à partir d'indicateurs de suivi Réalisation d'un bilan annuel à mi-parcours</p> <p>Mettre en place le suivi politique et technique du PCAET Comité de suivi : temps d'échange avec les communes pour présenter le bilan annuel (progression des actions, aspects qualitatifs et quantitatifs de la mise en œuvre, succès et obstacles éventuels, etc). Comité de pilotage : examiner et valider le bilan annuel, le cas échéant réajuster les modalités de mise en œuvre du programme d'actions.</p>	Interne CCPBS : service planification locale, en lien avec l'ensemble des services concernés		2026 – 2032
	<p>Former les agents et les élus aux enjeux de la transition écologique Sensibiliser et acculturer les élus et équipes des collectivités pour mieux intégrer les enjeux de la transition écologique (atténuation et adaptation au changement climatique). Définition des besoins et organisation de sessions de formation</p>	Interne CCPBS : service planification locale Externe : prestataire de formation	Session de formation estimée à 5 000 € en moyenne par session	

Objectifs à 2032**Domaine d'action et résultats attendus à 2032**

Objectif par indicateur

Si pas de détails : objectif réduction secteur (Cf Stratégie)

Conso (GWh)

GES (tCO2e)

Adaptation CC

Qualité de l'air

Réduction

Réduction

Contribue

Amélioration

ACTION 5.2 Sensibiliser, communiquer et mobiliser les acteurs du territoire et les citoyens aux sujets de transition**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**

La CCPBS et les acteurs du territoire, notamment associatifs, mènent déjà des actions de sensibilisation et d'information sur les enjeux du changement climatique. L'objectif est de renforcer cette dynamique et de développer de nouveaux champs d'actions pour que le PCAET soit une démarche de territoire partagée par tous.

**LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE**

Transversale

**PILOTE**

CCPBS

**PARTENAIRES**

Associations
Acteurs économiques

Habitants
Scolaires

**INDICATEURS DE SUIVI****Indicateurs de moyens :**

Nombre d'opérations de sensibilisation mises en place ou soutenues ; Nombre de réunions ou ateliers organisés ; Support de communication

Indicateurs de résultats :

Nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation

**DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
À lancer	<p>Poursuivre et renforcer les actions de communication et d'information sur les politiques sectorielles de la collectivité pour mieux les faire connaître des acteurs économiques et des habitants <i>Mobilité durable, rénovation énergétique des logements, réduction des déchets, etc</i></p> <p>Organiser des temps forts pour informer et impliquer les citoyens <i>Forums, atelier, conférences et débats, événements festifs, expositions, challenges et concours, campagnes de communication</i></p>	Interne CCPBS : service planification locale, service communication, services concernés		2026 – 2032 Coût animation à définir selon besoin identifié
	<p>Soutenir, contribuer et valoriser les actions de sensibilisation autour de la transition organisées par les acteurs locaux <i>Aider à la visibilité et à la communication Participer activement aux animations organisées par les acteurs associatifs</i></p>	Externe : Organisation animation		
	<p>Associer les acteurs du territoire au suivi du PCAET <i>Partager le bilan annuel de la mise en œuvre du PCAET et développer les synergies entre les acteurs</i></p>			

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
1 temps fort annuel sur le PCAET Plusieurs évènements et communication par an sur les sujets environnementaux	Réduction	Réduction	Contribue	Amélioration

AXE 5 – Déclencher l'action par l'exemple

ACTION 5.3 Décliner réglementairement les objectifs du PCAET au sein du futur Plan Local d'Urbanisme et d'habitat intercommunal (PLUiH)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Formaliser dans le futur PLUiH les règles d'urbanisme nécessaires à l'atteinte des objectifs du PCAET, de sorte à conférer une dimension réglementaire aux actions de transition écologique et d'adaptation au changement climatique à l'échelle intercommunale.



LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Ambition 1 : Préserver les équilibres environnementaux et engager le territoire dans la transition écologique



PILOTE

CCPBS



PARTENAIRES

Les 12 communes du territoire

SIOCA
OUESCO



INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Taux d'intégration des objectifs du PCAET dans les documents réglementaires du PLUiH

Indicateurs de résultats :

Évaluation de la réduction de la consommation d'espace via le mode d'occupation des sols



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
En cours	<p>Porter un projet d'aménagement et de développements durables avec comme fil conducteur la capacité d'accueil du territoire</p> <p>Mobiliser les outils réglementaires disponibles pour assurer une traduction réglementaire du PCAET</p> <ul style="list-style-type: none"> > Règlement graphique : prévoir un zonage adapté pour préserver les milieux naturels et sauvegarder les puits de carbone et de biodiversité, renforcer l'urbanisation au sein des centralités dans un logique de sobriété foncière (réduction de la consommation d'espace comprise entre -40% et -50% horizon 2031 par rapport à la décennie 2011 - 2021), éviter les nouvelles installations dans les secteurs fortement exposés aux risques littoraux... > Règlement écrit : accompagner le développement des ENR, promouvoir un urbanisme durable et économie en énergie, réduire l'emprunte écologique des constructions, favoriser la végétalisation des espaces publics et privés (lots de chaleur, infiltration des eaux pluviales), etc > Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : élaborer deux OAP thématiques – habitat et trame verte et bleue 	<p>2,5 ETP au service aménagement et planification de la CCPBS</p> <p>Étude de densification des potentiels mobilisables au sein des enveloppes urbaines</p> <p>Inventaire zones humides</p> <p>Carte locale d'exposition au recul du trait de côte</p>	<p>513 000 € TTC</p> <p>CCPBS, Communes, Etat via DGD*</p>	<p>2026</p> <p>2026 - 2027</p>

Objectifs à 2032	Domaine d'action et résultats attendus à 2026			
/	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
	Réduction	Réduction	Contribue	Amélioration

ACTION 5.4 Proposer une charte de l'événementiel responsable

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Faire de la CCPBS et des communes des acteurs exemplaires en matière d'organisation écoresponsable d'évènements, en posant un cadre clair à travers une charte.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Transversale

PILOTE

CCPBS
Communes

PARTENAIRES

Associations du territoire
OTPBS*

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Création de la charte; Nombre d'élus, agents et acteurs impliqués dans sa création.

Indicateurs de résultats :

Nombre d'évènements organisé dans le respect de la chartes (évenements CCPBS et Partenaires)



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens	Budget CCPBS	calendrier
À lancer	<p>Élaborer une charte de l'événementiel responsable pour les évènements portés ou co-portés par la collectivité <i>Définir des principes et engagements autour de thématiques clés (alimentation, déchets, communication, accessibilité...) en lien avec les services concernés et les élus communaux et communautaire. Produire un guide interne, des fiches pratiques, des contacts de prestataires écoresponsables ou des exemples de marchés publics type, pour faciliter l'organisation selon les principes définis.</i></p> <p>Expérimenter l'application de la charte sur les évènements des collectivités <i>Tester et ajuster les critères sur une série d'évènements, définir les réussites et les freins.</i></p> <p>Diffuser la charte aux organisateurs d'évènements du territoire <i>Sur la base du retour d'expérience des événements portés par la collectivité, adapter la charte pour qu'elle puisse être utilisée par les associations et partenaires.</i></p>	Services CCPBS et communaux	/	2027-2028
		Services CCPBS et communaux		2028-2029
		Services CCPBS et communaux		2029-2032
Pistes de réflexion	Une réflexion pourra être engagée pour conditionner les aides et subventions apportées par la collectivité au respect de la charte de l'événementiel responsable.			

Objectifs à 2030	Domaine d'action et résultats attendus à 2030			
	Conso (GWh)	GES (tCO2e)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Etablir une charte de l'événementiel responsable	Réduction	Réduction	Pas d'effet	Pas d'effet

ACTION 5.5 Adopter une stratégie numérique responsable**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**

Réduire l'empreinte environnementale du numérique au sein de la collectivité en adoptant des pratiques plus sobres, responsables et circulaires.

**LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE**

Défi 2 : s'engager dans la sobriété énergétique et favoriser les énergies renouvelables

**PILOTE****CCPBS****PARTENAIRES****INDICATEURS DE SUIVI****Indicateurs de moyens :**

Nombre d'interventions de reconditionnement avant renouvellement de l'appareil

Indicateurs de résultats :

Durée de vie totale moyenne d'un appareil ;

Nombre de matériel informatique recyclé ou réemployé par an à l'échelle de la collectivité

**DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget CCPBS	calendrier
À lancer	Mettre en place un plan de gestion du matériel favorisant le réemploi Favoriser les filières de recyclage ou de réemploi pour les matériels plus utilisés. Créer un regroupement de commande à l'échelle des communes de la CCPBS pour l'achat de matériel reconditionné. Organiser au niveau des collectivités la récupération des appareils numériques qui sont souvent stockés	1 ETP	/	2027
	Sensibiliser les équipes aux gestes de sobriété Mettre en place une journée du nettoyage numérique (digital cleanup day en lien avec l'Institut du Numérique Responsable) pour sensibiliser par l'action sur l'empreinte environnementale du numérique			
	Optimiser la gestion de l'énergie Favoriser l'extinction des appareils plutôt que la mise en veille et la désactivation des fonctions énergivores par défaut			
	Utiliser des moteurs de recherche vertueux Définir des moteurs de recherche par défaut (ex : Ecosia, Lilo, etc.) qui utilisent les revenus générés par les recherches en ligne pour financer des initiatives en faveur de l'environnement.			

Objectifs à 2030**Domaine d'action et résultats attendus à 2030**

Adopter une stratégie Numérique Responsable

Conso (GWh)**GES (tCO2e)****Adaptation CC****Qualité de l'air**

Réduction

Réduction

Pas d'effet

Pas d'effet

AXE 5 – Déclencher l'action par l'exemple

ACTION 5.6 Accélérer la transition du patrimoine public

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Améliorer la performance énergétique du patrimoine public en renforçant l'expertise, la rénovation et le pilotage des consommations.

LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Défi 2 : s'engager dans la sobriété énergétique et favoriser les énergies renouvelables

PILOTE

SDEF

PARTENAIRES

Communes
CCPBS

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de moyens :

Adhésions conseil en énergie partagé
Nombre d'études/ audits – 18 par an

Indicateurs de résultats :

Économie d'énergie sur bâtiments
Économie d'énergie sur éclairage



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Etat	Sous-actions	Moyens humains	Budget CCPBS	calendrier
En cours	Poursuite du service Conseil en Energie Partagé <i>Permet aux communes adhérentes de bénéficier des compétences d'un technicien spécialisé pour des bilans énergétiques, des audits de rénovation, des études de faisabilité énergies renouvelables...</i>	SDEF : 1 ETP	Communes : Adhésion au service, Programmes ACTEE	2026-2032
	Rénovation énergétique des bâtiments <i>Engager des travaux globaux de rénovation pour améliorer la performance énergétique, en conformité avec le décret Éco Énergie Tertiaire.</i>	Techniciens SDEF Référents techniques communes, CCPBS	Fonds vert / DETR Economies d'énergie	2026-2032
	Renouvellement de l'éclairage public <i>Installation d'éclairages LEDs, réalisation de schémas directeurs d'aménagement lumière, restauration de la trame noire</i>		Économies permises par les nouvelles installations	2026-2032
	Contrôler les consommations. <i>Projet Finistère Smart Connect, permet, par convention entre la CCPBS et le SDEF de développer sur le territoire les solutions connectées pour le suivi à distance des consommations d'énergie et d'eau, la qualité de l'air intérieur, ainsi que la télégestion de l'éclairage public.</i>	SDEF, CCPBS	Investissement : 688 k€ Exploitation : 364k€ pour 6 ans CCPBS/SDEF	2023-2029
Pistes de réflexion	Massification rénovation des bâtiments			

Objectifs à 2032	Domaine d'action et résultats attendus à 2032			
Objectif par indicateur	Conso (GWh)	GES (tCO2eq)	Adaptation CC	Qualité de l'air
Indicateur 1 (- 30 % par rapport 2021)	- 2,6 GWh	0.4 ktCO2eq	Confort d'été	Suppression fioul
Indicateur 2 (- 60 % par rapport 2021)	- 1,5 GWh	0.12 ktCO2eq	Trame noir	

4. GLOSSAIRE

ACRONYME	DÉFINITION
AAPPMA	Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
AELB	Agence de l'eau Loire Bretagne
ANAH	Agence nationale de l'habitat
CCA	Concarneau Cornouaille agglomération
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CCPF	Communauté de communes du Pays Fouesnantais
CDPMEM 29	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère
CMA	Chambre des métiers et de l'artisanat
DDTM	Direction des territoires et de la mer
DGD	Dotation globale de décentralisation
DICRIM	Document d'information communal sur les risques majeurs
ETP	Équivalent temps plein
FPRNH	Fonds de prévention des risques naturels et hydrauliques
MAEC	Mesures agroenvironnementales et climatiques
PAPI	Programme d'actions et de prévention des inondations
PLUiH	Plan local d'urbanisme et d'habitat intercommunal
OTPBS	Office du tourisme du Pays bigouden sud
QCD	Quimper Cornouaille développement
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux



SDEF	Schéma départemental d'énergie et d'équipement du Finistère
SDIME	Service départemental d'intervention pour la maîtrise de l'énergie
SEML	Société d'économie mixte locale
SIOCA	Syndicat intercommunautaire ouest Cornouaille aménagement
SMPPPC	Syndicat mixte des ports de pêche et plaisance de Cornouaille
STRAMOC	Stratégie mobilité ouest Cornouaille
SYMEED	Syndicat mixte d'études pour une gestion durable des déchets du Finistère

Table des figures

Figure 1 : Exemple d'actions mobilisable - ou non - par les élus.....	6
Figure 2 - Exemple d'indicateur permettant d'appréhender le positionnement du territoire	6
Figure 3 – Photos prises au cours de l'atelier.....	7
Figure 4 - Résultats de l'atelier stratégique n°2.....	8
Figure 5 – Axes stratégiques du PCAET, ayant fait l'objet d'ateliers thématiques	9
Figure 6 – Photo prise lors d'un atelier et exemple de fiche-action rédigée et hiérarchisée.....	9
Figure 7 – Exemple de trajectoire transformationnelle, atelier portant sur l'adaptation au changement climatique.....	10
Figure 8 – Liste des acteurs socio-économiques et institutionnels présents lors des ateliers plan d'actions.	11
Figure 9 – Exemples d'idées d'action ayant émergées lors de l'atelier sobriété / efficacité.....	11
Figure 10 – Arborescence des 34 actions définitives du plan d'actions du PCAET de la CC du Pays Bigouden Sud.....	14

